

# PLAN D' ACTIONS DU PCAET



Version 2, après avis de l'État et des services régionaux

Novembre 2022

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>TABLE DES SIGLES .....</b>	<b>6</b>
<b>PRÉAMBULE.....</b>	<b>7</b>
<b>FICHES ACTION.....</b>	<b>12</b>
<b>AXE 1 : HABITAT-AMÉNAGEMENT.....</b>	<b>12</b>
Action 1.1 : Engager un plan patrimoine "énergie" collectivités locales .....	12
Mesure 1 : Réaliser un état des lieux énergétique et un suivi des consommations du patrimoine des collectivités locales.....	13
Mesure 2 : Massifier la rénovation énergétique des bâtiments publics et promouvoir les réalisations exemplaires (BBC, passif, RE2020, etc.) .....	14
Mesure 3 : Mettre en œuvre un plan d'optimisation de l'éclairage public .....	15
Action 1.2 : Développer un service public Énergie - Habitat neutre et gratuit .....	16
Mesure 1 : Développer et renforcer l'accompagnement pour tous à travers un service public de l'Énergie et l'habitat.....	17
Action 1.3 : Favoriser une densification urbaine et un aménagement durable du territoire.....	19
Mesure 1 : Mise en place d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi).....	20
Mesure 2 : Développer des écoquartiers.....	21
Mesure 3 : Mettre en place un PLUiH qui intègre pleinement les enjeux de l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.....	22
Action 1.4 : Favoriser la végétalisation.....	24
Mesure 1 : Lancer un programme « Plantons des arbres ».....	25
<b>AXE 2 : MOBILITÉ.....</b>	<b>26</b>
Action 2.1 : Favoriser les modes actifs- Mise en place d'un plan de mobilités actives.....	26
Mesure 1 : Développer des itinéraires cyclables et créer des continuités cyclables, en commençant par un Schéma directeur cyclable.....	27
Mesure 2 : Inciter à la pratique du vélo. ....	28
Mesure 3 : Sensibiliser, communiquer et équiper communes et établissements scolaires pour les modes actifs. ....	29
Action 2.2 : Renforcer l'attractivité des transports en commun, faciliter l'intermodalité et lutter contre l'autosolisme.....	30
Mesure 1 : Un réseau de transports en commun structuré, sans zones blanches et adapté dans les différentes zones du territoire.....	31
Mesure 2 : Un pôle d'échange multimodal en gare de Toul. ....	32
Mesure 3 : Mettre en place un covoiturage dynamique et des infrastructures....	33

Action 2.3 : Rouler plus propre et réduire les émissions GES .....	34
Mesure 1 : Créer une station verte multi-énergie à Gondreville.....	35
Mesure 2 : Une flotte de véhicule plus propres pour la CC2T. ....	36
Mesure 3 : Éviter les déplacements. ....	37
<b>AXE 3 : ÉNERGIES RENOUVELABLES .....</b>	<b>38</b>
Action 3.1 : Rouler plus propre et réduire les émissions GES .....	38
Mesure 1 : Faire émerger et accompagner des parcs solaires au sol participatifs .....	39
Mesure 2 : Développer le potentiel hydroélectrique sur la Moselle .....	40
Mesure 3 : Valoriser la chaleur fatale .....	41
Action 3.2 : Structurer une filière bois énergie .....	42
Mesure 1 : Etudier la création d'une filière locale bois énergie.....	43
Mesure 2 : Développer les chaufferies bois .....	44
Action 3.3 : Développer les autres énergies renouvelables .....	46
Mesure 1 : Favoriser et accompagner le développement de projets solaires individuels sur toiture (photovoltaïques et thermiques) .....	47
Mesure 2 : Développer des projets collectifs photovoltaïques sur toiture.....	48
Mesure 3 : Accompagner le développement qualitatif de la méthanisation .....	49
Mesure 4 : Promouvoir l'énergie géothermale .....	50
<b>AXE 4 : AGRICULTURE ET FORÊT .....</b>	<b>51</b>
Action 4.1 : Promouvoir et développer les pratiques d'agroécologie .....	51
Mesure 1 : Devenir un territoire agricole à Haute Qualité Environnementale et bas carbone.....	52
Action 4.2 : Agir sur le foncier agricole .....	54
Mesure 1 : Agir sur le foncier public local. ....	55
Mesure 2 : Favoriser l'installation de viticulteurs et d'arboriculteurs .....	56
Mesure n°3 : Accompagner à la transmission / reprise d'exploitation agricole en favorisant l'orientation des nouvelles exploitations vers l'agroécologie et le marché local.....	57
Action 4.3 : Développer les productions alimentaires locales .....	58
Mesure 1 : Encourager un écosystème alimentaire structuré à travers des circuits courts pour développer des nouveaux marchés. ....	59
Action 4.4 : Favoriser une alimentation locale et responsable (Garantir une transition alimentaire pour tous) .....	61
Mesure 1 : Favoriser une restauration collective responsable. ....	62
Action 4.5 : Mettre en place un Plan d'Approvisionnement Territorial de la ressource bois-forêt.....	63

Mesure 1 : Acculturer, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux sur les enjeux du changement climatique et la gestion forestière.....	64
<b>AXE 5 : ÉCONOMIE .....</b>	<b>65</b>
Action 5.1 : Développer l'économie locale et les mutualisations entre les entreprises du territoire .....	65
Mesure 1 : Poursuivre la Démarche d'Écologie Industrielle Territoriale (DEIT) : les entreprises engagées dans une démarche d'économie circulaire.....	66
Action 5.2 : Mobiliser et accompagner les entreprises du territoire sur la transition énergétique.....	68
Mesure 1 : Développer une offre de services aux entreprises sur la transition énergétique.....	69
Action 5.3 : Réduire l'impact environnemental des zones d'activités .....	70
Mesure 1 : Mise en place d'une charte de bonnes pratiques pour les ZAE intercommunale.....	71
Action 5.4 : Engager une démarche territoriale « Économie et Emploi ».....	72
Mesure n°1 : Promouvoir les métiers et activités de la transition énergétique notamment auprès des jeunes.....	73
Mesure n°2 : Former des salariés d'entreprises, des demandeurs d'emploi du territoire, des .....	74
jeunes... aux métiers de la transition énergétique.....	74
<b>AXE 6 : ÉCORESPONSABILITÉ .....</b>	<b>75</b>
Action 6.1: Sensibiliser au changement climatique .....	75
Mesure 1 : Développer des outils de communication grand public .....	76
Mesure 2 : Sensibiliser le grand public à la transition écologique.....	77
Action 6.2: Améliorer la politique de réduction des déchets à la source et en optimiser la gestion .....	79
Mesure 1 : Prévention et sensibilisation aux gestes de tri.....	80
Mesure 2 : Mise en place d'un partenariat avec une recyclerie et développement du réemploi et de la réparation .....	81
Mesure 3 : Valoriser les biodéchets .....	82
Mesure 4 : Mise en œuvre d'actions d'affiliations aux filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur).....	83
Action 6.3 : Engager les collectivités du territoire dans une démarche écoresponsable en interne .....	84
Mesure 1 : Faciliter la mise en place de programmes internes "transition écologique et énergétique" .....	85
Mesure 2 : Rencontre technique transition énergétique.....	86
Action 6.4: Poursuivre la politique de gestion durable de la ressource en eau potable et des milieux aquatiques.....	87

Mesure 1 : Sécuriser les approvisionnements en alimentation en eau potable ....	88
« Améliorations des rendements » .....	88
Mesure 2 : Sécuriser les approvisionnements en alimentation en eau potable ....	89
« Gestion Durable » .....	89
Mesure 3 : Sécuriser les approvisionnements en alimentation en eau potable ....	90
« Interconnexion » .....	90
Mesure 4 : Mettre en œuvre un programme de préservation de la qualité des eaux .....	91
Mesure 5 : Assainissement, renaturation et restauration des cours d'eau .....	92
Mesure 6 : Anticiper les risques d'inondations sur le secteur toulousain, de Pont-Saint- Vincent (CCMM) à l'aval de Gondreville (CC2T) .....	93
Mesure 7 : Anticiper les risques d'inondations : Cas particulier sur Pierre la Treiche .....	94
<b>ANNEXES .....</b>	<b>95</b>

## TABLE DES SIGLES

---

ADTL : Agence de développement Terres de Lorraine

CC2T : Communauté de Communes Terres Toulaises

CD54 : Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

EPTB Meurthe-Madon : Etablissement Public territorial de bassin Meurthe-Madon

MDE : Maison de l'emploi

OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat

SDE54 : Syndicat Départemental d'Electricité de Meurthe-et-Moselle

SEDD : Semaine Européenne du développement Durable

SNBC : Stratégie Nationale Bas Carbone

SRADDET : Le Schéma d'Aménagement Régional, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

VAE : Vélo à assistance électrique

Extrait du décret n°2016-849 du 28 juin 2016 – (Art. 1-III)

« Le programme d'actions porte sur les secteurs d'activité définis par l'arrêté pris en application de l'article R. 229-52. Il définit des actions à mettre en œuvre par les collectivités territoriales concernées et l'ensemble des acteurs socio-économiques, y compris les actions de communication, de sensibilisation et d'animation en direction des différents publics et acteurs concernés. Il identifie des projets fédérateurs, en particulier ceux qui pourraient l'inscrire dans une démarche de territoire à énergie positive pour la croissance verte, tel que défini à l'article L. 100-2 du code de l'énergie. Il précise les moyens à mettre en œuvre, les publics concernés, les partenariats souhaités et les résultats attendus pour les principales actions envisagées. »

Ce rapport présente le plan d'action du PCAET de la Communauté de Communes Terres Toulaises : méthodologie d'élaboration, modifications apportés suite aux avis de l'Etat et des services régionaux et présentation des fiches d'actions.

La Communauté de communes Terres Toulaises a opté pour un PCAET mutualisé à l'échelle des 4 communautés de communes du Pays Terres de Lorraine pour des raisons de synergies et de coopération entre EPCI, en même temps qu'une optimisation des moyens humains et financiers. Le bureau d'études BL Evolution a donc été chargé de la réalisation d'un diagnostic puis de la définition d'une stratégie et d'un plan d'action propre à chaque territoire.

La CC2T mène déjà différentes politiques publiques ambitieuses œuvrant pour l'environnement. Elle est engagée depuis 2014 dans le programme Territoire à Energie Positive porté à l'échelle du Pays Terres de Lorraine entrant en complémentarité avec le plan climat.

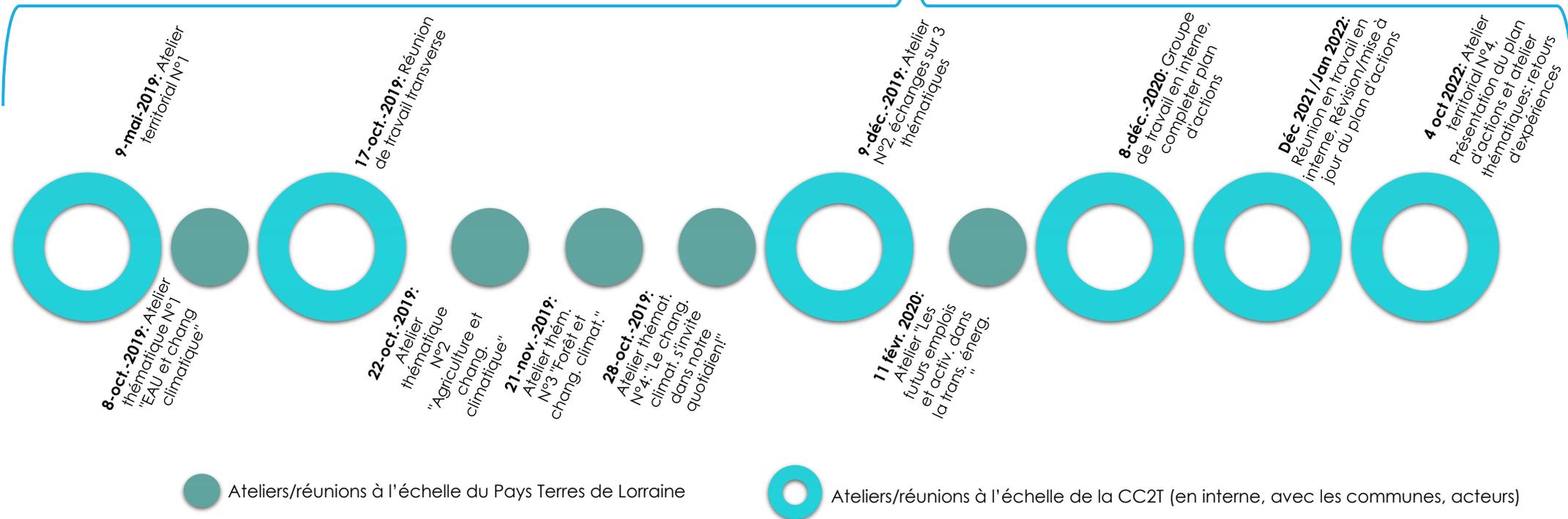
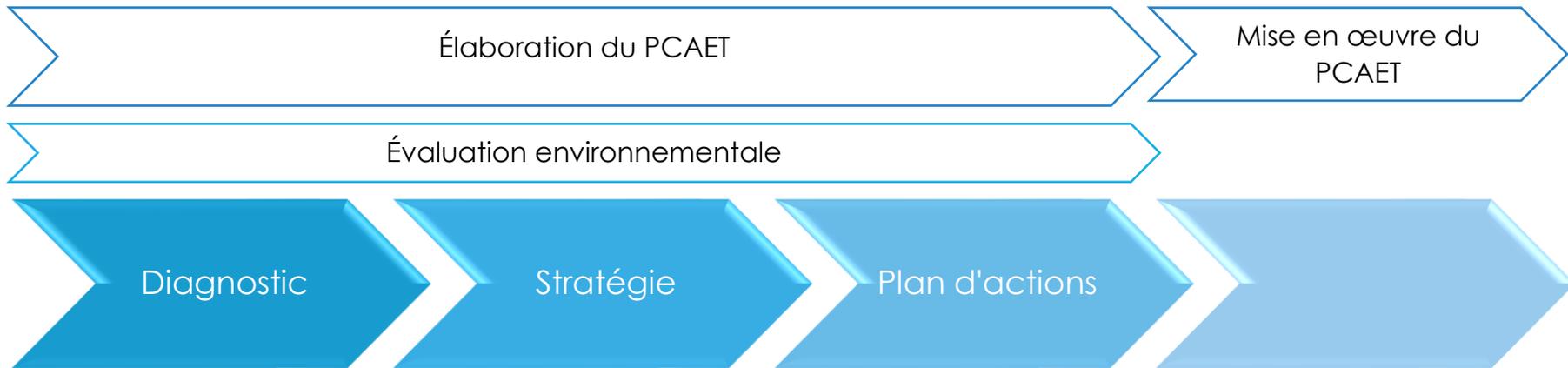
Par conséquent, l'élaboration d'un premier PCAET s'appuie sur ces actions et politiques publiques déjà menées par la collectivité dans le domaine de la transition énergétique, mais elle permet également d'investir de nouveaux champs d'actions publiques encore inexplorés.

## MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTIONS

La collectivité et le Pays Terres de Lorraine ont organisé plusieurs ateliers et réunions avec les différents acteurs du territoire afin d'élaborer le PCAET. Lors de ces réunions, une partie ou la totalité du temps a été consacrée au plan d'actions.

Ci-après, une frise chronologique de toutes les réunions qui ont contribué à définir le plan d'actions (les détails de chaque réunion se trouvent en annexes) :

# MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU PLAN D' ACTIONS



Sur la base des conclusions du diagnostic, les acteurs du territoire se sont réunis le 9 mai 2019 pour identifier les enjeux prioritaires du territoire qui ont orienté la définition des axes d'actions de la stratégie territoriale.



Figure 1: 1er atelier territorial (9 mai 2019). Identification des enjeux et actions prioritaires.

Dans un second temps, à la suite d'une démarche participative (2<sup>ème</sup> atelier territorial, un séminaire et 4 ateliers thématiques) entre les élus, associations, institutions et les habitants, de nombreuses propositions ont été recueillies. Elles ont ensuite été approfondies afin de définir en détail le plan d'actions. Ainsi, une première version du plan d'actions a pu être obtenue.

Cette première version a été enrichie par les apports obtenus lors des réunions (6 au total) tenues avec les techniciens et les responsables de chaque service. Des indicateurs, le calendrier, le budget, les freins et/ou facilitateurs ont été identifiés pour chaque action. Ces dernières réunions ont été organisées et suivies par un nouvel agent chargé spécialement du PCAET.

Une deuxième série de réunions a eu lieu avec les vice-présidents et les responsables de chaque service. Elles ont permis de valider les actions retenues et les modifications apportées.

Personnes identifiées pour chaque axe :

Numéro d'axe	Axe	Vice-président référent par axe	Responsable de service impliqué	Techniciens impliqués
1	Aménagement-Habitat	Jean-Pierre COUTEAU	Elise MARTIN	Olivier BOUDERHEM
2	Mobilité	Jorge BOCANEGRA	Aurelie APOSTOLO	Christine INNOCENTI
3	Énergies renouvelables	Olivier HEYOB	Fanny LINDINI	Chloé DA CUNHA et Thomas COUTAL

4	Agriculture et forêt	Forêt : Xavier COLIN	Fanny LINDINI ou Aurélie APOSTOLO	Thomas COUTAL
		Agriculture : Jean-Pierre COUTEAU		
5	Économie	Jean-Pierre COUTEAU	Fanny LINDINI	
6	Écoresponsabilité	Déchets : Jean-Luc STAROSSE	Stéphane BOEGLIN	Sophie MIRSKI
		Ecocitoyenneté : Jean-Louis CLAUDON	Stéphane BOEGLIN	Sophie MIRSKI Thomas COUTAL
		Eau : Laurent GUYOT	Stéphane BOEGLIN	Michael REMY
		Rivières, GEMAPI : Jean-Luc STAROSSE		Arnaud CRUNCHANT

### PLAN D' ACTIONS SUITE AUX MODIFICATIONS APPORTÉES APRÈS RÉCEPTION DE L'AVIS DE L'ÉTAT ET DES SERVICES RÉGIONAUX

Suite aux avis de l'Etat et des services régionaux, la CC2T a procédé à la modification de son plan d'actions afin d'améliorer la cohérence entre ses différents documents. Le plan d'actions est donc composé d'axes contenant des actions et celles-ci des mesures. Pour le suivi des indicateurs des mesures, un document intitulé " Dispositif de suivi et d'animation du PCAET " est proposé.

L'image ci-dessous donne un aperçu de la composition finale du plan d'actions. Il comprend 53 mesures au total, réparties en 6 axes stratégiques :



Figure 2 : Composition du plan d'actions

**AXE 1 : HABITAT-AMÉNAGEMENT**

**Action 1.1 : Engager un plan patrimoine "énergie" collectivités locales**

<b>Contexte et enjeux</b>	<p>La consommation d'énergie du bâti tertiaire représente 7% de la consommation d'énergie finale de la CC2T.</p> <p>Le territoire est déjà fortement engagé dans la transition énergétique avec la démarche TEPos initiée en 2013, des programmes de financement TEPCV et une ingénierie dédiée.</p> <p>L'objectif visé est de massifier la rénovation énergétique performantes des bâtiments et des collectivités locales et de réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public.</p>
---------------------------	--

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Surface de bâtiments tertiaires rénovée	65% de la surface tertiaire rénovée, et donc 65% des bâtiments publics
Emissions de GES économisées dans le secteur tertiaire (tCO2eq)	- 4 500 teqCO2 pour la rénovation des bâtiments tertiaires

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
++	+	Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	<p>Bien tenir compte de l'architecture et de la qualité paysagère dans les questions de rénovation.</p> <p>S'assurer de ne pas impacter la faune (notamment chiroptères) dans les bâtiments rénovés et dans l'éclairage public.</p> <p>Sensibiliser et définir des mesures pour limiter la production de pollutions et de nuisances sonores durant la période de chantier (notamment pour les chantiers de taille importante).</p> <p>Anticiper la hausse de la production de déchets du BTP par une gestion organisée.</p>
--	---

<b>Mesure 1 : Réaliser un état des lieux énergétique et un suivi des consommations du patrimoine des collectivités locales.</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Pays Terres de Lorraine – Conseiller énergie collectivité (Johan Mertz)			Collectivités locales (communes, EPCI, syndicats scolaires) en lien avec Pays Terre de Lorraine.			
<b>Partenaires</b>	CC2T, SDE54, Banque des Territoires.					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Engagée	2015		2026 (mission pérenne)		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Engager un plan patrimoine « énergie » collectivités locales. Meilleure connaissance de son territoire et patrimoine. Bonne gestion budgétaire de la commune (réduction des charges de fonctionnement, limiter l'endettement de la collectivité). Développement d'activités des entreprises du secteur du bâtiment. Confort et qualité pour les concitoyens et usagers des bâtiments.					
<b>Description de l'action</b>	Faire un état des lieux énergétique précis (dans les 5 années à venir) du parc des collectivités (communauté de communes et communes) en s'appuyant sur les études et pré diagnostics déjà existants. Appui du Pays Terre de Lorraine : un outil de suivi des consommations (outil ELEVER du SDE54). Réaliser en priorité un état des lieux des bâtiments concernés par le décret tertiaire de 2019 (surface supérieure à 1000 m <sup>2</sup> ) à réaliser selon le décret pour septembre 2021 / réaliser un affichage des consommations énergie et GES des bâtiments publics (DPE) > à 500 m <sup>2</sup> .					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>		
	Faible	Faible	Faible	Faible		
<b>Budget</b>			<b>Subventions / Financements possibles</b>			
Budget interne des collectivités locales Ingénierie portée par le Pays			Banque des territoires, programme ACTEE (CEE)			
<b>Freins identifiés</b>	Financement fragile et mission chronophage					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	Equipe technique des collectivités.					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre de bâtiments diagnostiqués ou/et suivi de consommations		Atteindre 65% des bâtiments diagnostiqués ou dont les consommations ont été suivies en 2026			
<b>Résultats Ind.1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

<b>Mesure 2 : Massifier la rénovation énergétique des bâtiments publics et promouvoir les réalisations exemplaires (BBC, passif, RE2020, etc.)</b>				
<b>Rédacteur de l'action</b>		<b>Pilote/Porteur de l'action</b>		
Pays Terres de Lorraine – Conseiller énergie collectivité (Johan Mertz)		Porteurs : Collectivités locales, Pilote : Pays Terre de Lorraine (étude, audits)		
<b>Partenaires</b>	CC2T.			
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>	
	Engagée	2015	2026	
<b>Ambition quant à cette action</b>	Engager un plan patrimoine « énergie » collectivités locales. Réduction de la facture énergétique et confort de vie. Exemplarité de la collectivité.			
<b>Description de l'action</b>	<p>La première étape consiste à identifier les actions de sobriété énergétique, c'est-à-dire, celles qui nous permettent de réduire nos consommations d'énergie à travers certains changements de comportements ou d'habitudes.</p> <p>Dans un deuxième temps, en vue de développer des rénovations énergétiques performantes de type BBC, plusieurs leviers seront mis en place notamment par le Pays Terres de Lorraine et la CC2T : Veille active sur les rénovations BBC des bâtiments et les constructions exemplaires : normes, les innovations...Réalisation d'audits énergétiques préconisant des rénovations performantes de type BBC (Programme ACTEE du Pays Terres de Lorraine ...).</p> <p>Mobilisation d'une ingénierie de la rénovation/construction performante (AMO, Moe ...) : aide forfaitaire AMO (Programme ACTEE du Pays Terres de Lorraine ...).</p> <p>Promotion, sensibilisation de rénovation performantes : visites de sites ... (Pays Terres de Lorraine).</p> <p>Information sur les aides existantes (CLIMAXION...) et dispositifs de prêts, avance remboursable (CDC ...).</p> <p>Accompagnement technique, conseils.</p>			
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>
	Fort	Fort	Fort	Fort
<b>Budget</b>		<b>Subventions / Financements possibles</b>		
Audits énergétiques, AMO : 200 000 € (Pays) Travaux : fonds propres		Climaxion, CTS-CD54, Agence de l'eau, CEE, DSII, DETR, FEDER, etc.		
<b>Freins identifiés</b>	-			
<b>Facilitateurs identifiés</b>	Equipes techniques des collectivités + Conseiller...CEC (Pays).			
<b>Indicateurs de suivi</b>		<b>Objectifs à 2029</b>		
<b>Indicateur 1</b>	Suivis des travaux réalisés (CF Climaxion DSIL CTS pour connaître l'ensemble des travaux)		Atteindre 100% des suivis	

Résultats Ind.1	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Mesure 3 : Mettre en œuvre un plan d'optimisation de l'éclairage public						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
Pays Terres de Lorraine – Conseiller énergie collectivité (Johan Mertz)			Porteurs : Communes, CC. Pilote : Pays Terres de Lorraine			
Partenaires	CC2T.					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Engagée	2015		2029		
Ambition quant à cette action	Engager un plan patrimoine « énergie » collectivités locales. Réduction de la facture énergétique. Confort visuel, réduction de la pollution lumineuse.					
Description de l'action	Remplacer tous les luminaires énergivores et anciens (lampes à mercure, fluocompactes, iodure métalliques) et promouvoir l'extinction nocturne. Eteindre 1 luminaire sur 2 (ou plus à terme) entre 21h et 6h.					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air	Impact adaptation		
	Moyen	Fort	Fort	Fort		
Budget			Subventions / Financements possibles			
Fonds propres.			Subventions (CEE, SDE54, etc.)			
Freins identifiés						
Facilitateurs identifiés	Equipes techniques des collectivités, Pays (CEC)					
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	Pourcentage de luminaires à économie d'énergie (suppression des lampes mercure).		80%			
Résultats Ind.1	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indicateur 2	Pourcentage des luminaires éteints ou à puissance abaissée la nuit		50%			
Résultats Ind.2	2024	2025	2026	2027	2028	2029

## Action 1.2 : Développer un service public Énergie - Habitat neutre et gratuit

<b>Contexte et enjeux</b>	La rénovation énergétique des bâtiments des collectivités ne peut suffire à atteindre les objectifs de réduction de consommation énergétique finale fixés sur le volet Bâtiment. Il est nécessaire d'engager, en parallèle, une rénovation ambitieuse du parc de logements privés, ainsi qu'une sensibilisation des habitants à une utilisation plus sobre et raisonnée de l'énergie dans leurs logements.
---------------------------	--

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Réduction des émissions de GES dans le résidentiel	- 13 000 tCO <sub>2</sub> eq pour la rénovation des logements privés individuels et collectifs
Réduction de la consommation d'énergie dans le résidentiel	- 120 GWh pour la rénovation des logements privés individuels et collectifs
Nombre de logements privés individuels et collectifs rénovés	Environ 1900 logements collectifs rénovés et 8300 logements individuels rénovés en 2026
Nombre de logements ayant changé leur mode de chauffage carboné pour un mode de chauffage décarboné	3 300 foyers sur 10 300 foyers ayant un mode de chauffage carboné, dont les chauffages au fioul en priorité

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
++++	+	Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	<p>Bien tenir compte de l'architecture et de la qualité paysagère dans les questions de rénovation</p> <p>S'assurer de ne pas impacter la faune (notamment chiroptères) dans les bâtiments rénovés</p> <p>Sensibiliser et définir des mesures pour limiter la production de pollutions et de nuisances sonores durant la période de chantier</p> <p>Anticiper la hausse de la production de déchets du BTP par une gestion organisée</p>
--	--

<b>Mesure 1 : Développer et renforcer l'accompagnement pour tous à travers un service public de l'Energie et l'habitat.</b>			
<b>Rédacteur de l'action</b>		<b>Pilote/Porteur de l'action</b>	
Pays Terre de Lorraine : Thomas Bailly CC2T : Deborah Debraine-Juttel		OPAH : Déborah Debraine-Juttel, Pays Terres de Lorraine : (opérateur : LER (espace FAIRE))	
<b>Partenaires</b>	Région Grand Est, Ville de Toul.		
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>
	Engagée	2021	2025 (3 ans)
<b>Ambition quant à cette action</b>	Développer un service public Energie - Habitat neutre et auprès des habitants (générer des marchés de travaux pour les entreprises du secteur du bâtiment et de faire des économies aux habitants, ainsi qu'un meilleur confort dans les logements).		
<b>Description de l'action</b>	<p>Déploiement d'un service gratuit d'accompagnement (guichet unique) sur mesure technique et administrative de tout habitant du territoire sur la rénovation énergétique comprenant :</p> <p><b>Niveau 1</b> : Information, conseils sur la rénovation énergétique pour tout habitant (permanence, RDV téléphonique...) =&gt; France Rénov (Faciliter Accompagner Informer sur la Rénovation Energétique) porté par l'association LER (Lorraine Energie Renouvelable)</p> <p><b>Niveau 2</b> : Accompagnement avec visite sur site, étude énergétique, préconisations de travaux, aide au montage du dossier - Public éligible aux dispositifs ANAH =&gt; OPAH de la CC2T et OPAH RU de la ville de Toul - Autre public =&gt; France Rénov.</p> <p><b>Niveau 3</b> : Accompagnement global et réalisation de prestation de maîtrise d'œuvre pour leurs travaux de rénovations globales =&gt; SEM (Société d'Economie Mixte) OKTAVE. Un espace d'accueil et pédagogique regroupant les bureaux de France Rénov et un appartement pédagogique sur l'habitat et la consommation (résidence Habitat et Humanisme à Toul) en vue de développer l'information et la sensibilisation sur les économies d'énergies. Un plan de communication sur la politique énergie et habitat de la CC2T regroupant l'offre d'accompagnement de l'OPAH et de France Rénov (guichet unique) : réalisation d'une plaquette de communication Suivi technique : Mise en place d'un comité technique de suivi des politiques énergie-habitat sur le territoire Terres de Lorraine regroupant les 4 communautés de communes (dont Terres Toulaises), le Pays Terres de Lorraine et l'association Lorraine Energies Renouvelables.</p> <p>Moyens d'intervention auprès du grand public : déploiement de 2 postes de conseillers FAIRE à 0.8 ETP à l'échelle du Pays + Opérateur OPAH et OPAH RU.</p> <p>Accompagner les particuliers dans l'adaptation de leur logement au changement climatique : utilisation de matériaux biosourcés, chauffage géothermal, VMC double flux... en mobilisant et formant les conseillers Habitat.</p>		

	Poursuivre le financement de la rénovation à travers l'OPAH à destination des particuliers prenant en compte les enjeux de l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques.					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>		
	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen		
<b>Budget</b>			<b>Subventions / Financements possibles</b>			
Service accompagnement : 10 496€ Coût opérateur OPAH Aides OPAH : 150.000 € pour travaux			Subvention ANAH : Pour l'opérateur OPHA			
<b>Freins identifiés</b>	Sécuriser le passage à l'acte de la part des ménages.					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	Communes (Repérage des ménages) + Travailleurs sociaux.					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre de ménages sensibilisés, accompagnés/ totale des ménages consultés			Atteindre 90% du total		
<b>Résultats Ind.1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateur 2</b>	Nombre de logements individuels rénovés		Atteindre 60% des logements privés individuels rénovés, soit 8300 logements.			
<b>Résultats Ind.2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateur 3</b>	Nombre de logements collectifs rénovés		Atteindre 30% des logements collectifs rénovés, soit 1900 logements en 2026			
<b>Résultats Ind.3</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

### Action 1.3 : Favoriser une densification urbaine et un aménagement durable du territoire

<b>Contexte et enjeux</b>	<p>En France, les études indiquent que chaque habitant dispose en moyenne de 36m<sup>2</sup> de logement. Dans la CC2T, les habitants occupent environ 38m<sup>2</sup> chacun. Il est donc important de densifier l'habitat. En effet, plus les habitants utilisent une surface réduite, moins ils ont de surface à chauffer ou climatiser et donc ils réduisent leur consommation énergétique. De plus, les nouvelles constructions impliquent une artificialisation des sols, qui augmente la vulnérabilité du territoire aux changements climatiques (effet d'îlot de chaleur, inondations) et réduit la séquestration du carbone ainsi que la biodiversité.</p>
---------------------------	---

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Surface artificialisée	Réduire le rythme d'artificialisation du territoire
Surface habitée par habitant	Tendre vers une diminution de la surface par habitant
Emissions de GES économisées par recohobitation (tCO <sub>2</sub> eq)	- 7 000 tCO <sub>2</sub> eq

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+++	++	Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	<p>Action à incidences positives pour le territoire Co-bénéfices pour la biodiversité et la consommation d'espace</p>
--	---

<b>Mesure 1 : Mise en place d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi).</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
CC2T : Benjamin LAMBERT			CC2T - Chargé de mission urbanisme : Olivier BOUDERHEM			
<b>Partenaires</b>	Etat ; Communes ; Multipôle ; PNR ; Chambres consulaires ; UDAP ; CD54.					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Nouvelle	2022 Mise en place du règlement		Pérenne		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Amélioration du cadre de vie. Une pollution lumineuse réduite.					
<b>Description de l'action</b>	Analyser et gérer les problématiques liées à la présence de la publicité lumineuse et numérique dans l'espace public (dégradation du cadre de vie, pollution lumineuse, gaspillage d'énergie et de ressources naturelles...). Encourager fortement les entreprises à éteindre leur enseigne lumineuse à la fermeture. Engager une réflexion sur la publicité des produits polluants. Encourager l'utilisation des ampoules moins énergivores et l'utilisation des panneaux photovoltaïques sur les supports publicitaires.					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>		
	Faible	Faible	-	-		
<b>Budget</b>			<b>Subventions / Financements possibles</b>			
40 000 €			Financement Etat			
<b>Freins identifiés</b>	Difficultés à engager la profession.					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	-					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Mise en place d'un RLPi		OUI/NON			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

<b>Mesure 2 : Développer des écoquartiers.</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
CC2T : Benjamin LAMBERT			CC2T - Responsable urbanisme et habitat : Elise MARTIN			
<b>Partenaires</b>	Aménageurs, Communes, Bailleurs sociaux, CAUE.					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>			<b>Fin</b>	
	Nouvelle	2022 Etude			2029	
<b>Ambition quant à cette action</b>	Un cadre de vie nettement amélioré pour les habitants des écoquartiers.					
<b>Description de l'action</b>	Développer des écoquartiers (urbains et ruraux) intégrant les enjeux climat, biodiversité, densification, mobilité... (Exemple : projet d'écoquartier secteur Polygone à Ecrouves). Lancer un effet d'entraînement. Intégrer les différents enjeux du PLUi dans une opération d'aménagement opérationnelle (cf. Action 1.9).					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>		<b>Impact adaptation</b>	
	-	-	-		-	
<b>Budget</b>			<b>Subventions / Financements possibles</b>			
Budget à définir en fonction du projet, budget intégré au bilan de ZAC.			Subvention de l'Etat potentiel (appelle à projet)			
<b>Freins identifiés</b>	Coût d'aménagement.					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	Réponse aux attentes sociétales.					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Lancement d'un projet d'écoquartier			1 écoquartier		
<b>Résultats</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

Mesure 3 : Mettre en place un PLUiH qui intègre pleinement les enjeux de l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.				
Rédacteur de l'action		Pilote/Porteur de l'action		
CC2T : Benjamin LAMBERT		CC2T - chargé de mission PLUiH : Olivier BOUDERHEM		
Partenaires	Communes (co-constructeurs) ; DDT ; CD54 ; Multipôle ; PNR ; Chambres consulaires.			
Calendrier	Avancement	Début	Fin	
	Nouvelle	2023	2033 (10 ans)	
Ambition quant à cette action	Mobiliser les politiques d'urbanisme et d'aménagements dans la lutte contre le changement climatique et pour la promotion du développement durable.			
Description de l'action	<p>Le PLUiH en cours d'élaboration (objectif 2023) intègre les grands enjeux liés à la transition écologique et reprend les orientations fixées par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Il traite notamment des sujets en lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La densification urbaine</b> : objectif de limiter la consommation des espaces naturels et agricoles (notamment les prairies) afin de ne pas altérer les capacités de stockage de gaz à effet de serre, maintenir la qualité des milieux naturels (zonage et règlement adaptés) et permettre une agriculture de proximité.</li> <li>- <b>L'accompagnement et développement de la production d'énergie renouvelable et à la réduction de la consommation d'énergie</b> : objectif de généralisation de l'autorisation des dispositifs solaires dans le règlement, zonage spécifique pour le développement de parcs solaires (sur sites dégradés), promotion et incitation à la construction bioclimatique.</li> <li>- <b>La promotion des mobilités actives</b> : objectif de rédaction d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématique mobilité préconisant l'intégration des mobilités actives pour chaque projet d'aménagement,</li> <li>- <b>La réduction des besoins et des temps de déplacement</b> : objectif de priorisation du développement de l'habitat dans les communes regroupant le plus de services (cf. armature territoriale définie dans le PADD), autorisation de la mixité et de la diversification des fonctions (résidentiel, économique, services) dans le règlement des zones urbaines (UA et UB).</li> <li>- <b>La réduction des effets de microclimat en milieu urbain</b> : Préservations des îlots de fraîcheur. Le PLUiH intègre la préservation de la trame verte et bleu du territoire.</li> </ul>			
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air	Impact adaptation
	Moyen	Moyen	Faible	Moyen
Budget		Subventions / Financements possibles		
480 000 € HT (étude)		Financement Etat : 106 000€		
Freins identifiés	Concertation importante à mettre en place.			
Facilitateurs identifiés				
Indicateurs de suivi		Objectifs à 2029		
Indicateur 1	PLUiH qui intègre tous les	OUI/NON		

	enjeux du changement climatique (nombre de mesures, règlements).					
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

## Action 1.4 : Favoriser la végétalisation

### Contexte et enjeux

Dans l'objectif de neutralité carbone fixé par la Stratégie nationale bas carbone (SNBC), il s'agit d'absorber autant de carbone qu'on en émet. Il faut donc réduire considérablement notre production de carbone mais aussi augmenter notre absorption de celui-ci : la séquestration du carbone par notamment le développement de la végétalisation des espaces urbanisés et la valorisation des espaces ruraux.

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Surface végétalisée	
Séquestration carbone par la plantation d'arbre	

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+++	++	Effet positif

### Préconisations environnementales de mise en œuvre

Action à incidences positives pour le territoire  
Co-bénéfiques pour la biodiversité, la consommation d'espaces et les activités agricoles et forestières

<b>Mesure 1 : Lancer un programme « Plantons des arbres »</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
CC2T - Thomas COUTAL			CC2T - Thomas COUTAL.			
<b>Partenaires</b>	Communes ; associations environnementales locales					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Nouvelle	2023		2029		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Favoriser la végétalisation et le stockage de carbone. Un cadre de vie nettement amélioré, une production fruitière locale, des étés moins chauds, une baisse de la pollution atmosphérique, les bienfaits des arbres sur la santé.					
<b>Description de l'action</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Lancer une réflexion avec les communes rurales pour revitaliser la couronne verte des villages composés notamment de pré-vergers, haies ou d'arbres remarquables. Cette revitalisation permettra d'avoir un effet positif sur la biodiversité, la consommation locale et la conservation des paysages.</li> <li>2) Réaliser un inventaire des espaces végétalisables sur les terrains communautaires ou communaux non voués à l'urbanisation.</li> <li>3) Dans un second temps, lancer une opération « Plantons des arbres » sur les couronnes vertes des villages (essences fruitières) ou sur des délaissés identifiés (essences nobles)</li> </ol>					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>		
	Moyen	-	Moyen	Moyen		
<b>Budget</b>			<b>Financements possibles</b>			
A définir en fonction des communes participantes. Et des terrains disponibles identifiés			A définir			
<b>Freins identifiés</b>						
<b>Facilitateurs identifiés</b>	Présence du Parc Naturel Régional sur une parties des communes Nord toulous					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre de communes adhérentes au dispositif		10 communes rurales			
<b>Résultats Ind.1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateur 2</b>	Nombre d'arbres plantés		1000 arbres plantés			
<b>Résultats Ind.2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

## AXE 2 : MOBILITÉ

### Action 2.1 : Favoriser les modes actifs- Mise en place d'un plan de mobilités actives

<b>Contexte et enjeux</b>	<p>Le transport routier est le premier poste d'émissions de GES (47%) et de consommation d'énergie (43%) du territoire. L'A31 impacte fortement les GES sur le territoire en raison de ses flux de transport régionaux, nationaux et européens. La marche et le vélo permettent de se déplacer sans émettre de gaz à effet de serre ou en consommant moins d'énergie. Cependant, le développement de ces modes reste limité en zone rurale et réservé aux actifs qui travaillent à côté de leur lieu de résidence. 23,5% des actifs du territoire travaillent dans leur commune de résidence.</p> <p>Les modes doux pourraient passer de 2% à 10% des déplacements à condition que des infrastructures (sécurité, stationnement, jalonnement...) soient mises en place. Aujourd'hui, tous les feux sont au vert pour un développement important du vélo, et de nombreux financements sont à la clé.</p>
---------------------------	---

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Part modale du vélo en %	5%
Émissions de GES économisées en tonnes équivalent CO2, pour le développement des modes actifs	- 3800 tonnes CO2eq

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+++	+	Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	<p>Les nouvelles infrastructures pour une mobilité douce devront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- garantir une insertion paysagère adéquate</li> <li>- assurer un moindre impact sur la biodiversité et les cohérences écologiques</li> <li>- limiter au maximum l'imperméabilisation accrue des sols</li> </ul>
--	--

<b>Mesure 1 : Développer des itinéraires cyclables et créer des continuités cyclables, en commençant par un Schéma directeur cyclable.</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
CC2T : Christine INNOCENTI			CC2T pour le schéma directeur : Christine INNOCENTI, Communes, CD 54 pour la compétence voirie.			
<b>Partenaires</b>	Communes et Conseil Départemental 54 ; associations d'usagers et professionnels du vélo, commerçants des vélos.					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Engagée	Début étude : Déc. 2020 Lancements des infrastructures : 2024 (Plan pluriannuel sur 10 ans)		Avril 2022 (étude) Jusqu'à 2034 (Travaux)		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Favoriser les modes actifs - Mise en place d'un plan de mobilités actives. Avoir des infrastructures sécurisées pour la population ; un meilleur cadre de vie et des citoyens en meilleure santé.					
<b>Description de l'action</b>	En lien avec les gestionnaires de voiries (Communes et CD 54) : établir un schéma directeur cyclable, promouvoir le développement des infrastructures par les autorités compétentes. S'appuyer sur les trames routières des zones denses (agglomération et axe RN 4) et les liaisons loisirs déjà existantes en milieu rural. Des investissements importants pour les entreprises de Travaux Publics.					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>		
	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen		
<b>Budget</b>			<b>Subventions/ Financements possibles</b>			
<b>Schéma directeur cyclable</b> : 33 k€ ; <b>Infrastructures</b> : Environ 15 M€, sur la base de 200 €/ml (Chiffrage et cartographie en cours. Plan pluriannuel d'action sur la mobilité : la CC2T va soutenir des communes à hauteur de 200 000 €/an pendant 5 ans (la compétence voirie reste communale).			<b>Appel à projet divers</b> (état, région, département).			
<b>Freins identifiés</b>	Coûts des investissements+ Absence partielle de maîtrise foncière + absence de compétence voirie pour la CC2T.					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	Moyens dédiés à la ville de Toul et conseil départemental 54.					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Réalisation d'un Schéma directeur cyclable.		OUI/NON			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateur 2</b>	Nombre de km d'infrastructures cyclables mises en place.		(En fonction des résultats du Schéma Directeur cyclable) : X km de pistes cyclables sécurisées			
<b>Résultats Ind. 2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

Mesure 2 : Inciter à la pratique du vélo.						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
CC2T : Christine INNOCENTI			CC2T			
Partenaires	Associations et professionnels du vélo.					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Nouvelle	Début 2024 (début des créations des premières infrastructures)		2034		
Ambition quant à cette action	Favoriser les modes actifs - Mise en place d'un plan de mobilités actives. Faire adopter l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens					
Description de l'action	Encourager la pratique du vélo pour les déplacements courts du quotidien, sous réserve de validation politique à l'issue du Schéma Directeur Vélo : possibilité d'aides aux ménages (achat d'un VAE ou entretien d'un vélo) + participation de la collectivité pour la mise en place d'un service de location de VAE sur le PEM en gare de Toul ou à proximité. Organiser des bourses aux vélos, et des ateliers de réparation vélo sur le territoire.					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air		Impact adaptation	
	Fort	-	Fort		Moyen	
Budget			Financements possibles			
A définir en fonction des conclusions de l'étude. L'état double l'aide à l'achat de VAE pour les publics non imposables. Participation financière à la location de VAE : à l'étude.			A définir selon appel à projet à venir			
Freins identifiés	Le climat, sécurité insuffisante, trop peu d'infrastructures et des continuités cyclables.					
Facilitateurs identifiés	Acteurs des vélos présents sur le territoire.					
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	Montants des aides aux ménages pour l'achat de vélo ou VAE.		50 ménages aidés par an (200 * 50 = 10 k€ d'aides / an).			
Résultats Ind. 1	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indicateur 2	Nombre de VAE disponibles à la location via le dispositif mis en place.		20 vélos			
Résultats Ind. 2	2024	2025	2026	2027	2028	2029

<b>Mesure 3 : Sensibiliser, communiquer et équiper communes et établissements scolaires pour les modes actifs.</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
CC2T : Christine INNOCENTI			CC2T			
<b>Partenaires</b>	Communes et écoles / Collèges (CD54) / Lycée (Région Grand-Est).					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Engagée	1 janvier 2021		2024		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Favoriser les modes actifs - Mise en place d'un plan de mobilités actives. Aides à l'investissement pour les communes et les établissements scolaires (équipements).					
<b>Description de l'action</b>	Encourager la pratique du vélo dès l'école primaire via des financements à 100% d'équipements (abris, arceaux, kits d'entretien) pour les écoles/collèges/lycées + Mise en place du programme Savoir Rouler à Vélo ou gestion directe avec un prestataire local via le programme Tous Écocitoyens (écoles primaires). Encourager la communication du Pays et de la CC2T sur les mobilités actives.					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>		
	Moyen	-	Moyen	Moyen		
<b>Budget</b>			<b>Subventions / Financements possibles</b>			
10 abris vélos sur l'ensemble du programme : 40 000 € 10 écoles équipées en arceaux (10 arceaux/école) : 5 000 €A définir en fonction du prestataire ce qui concerne les actions de communication et de sensibilisation.			A rechercher.			
<b>Freins identifiés</b>	-					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	-					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre d'établissements scolaires sensibilisés sur le vélo.		12 classes sensibilisées sur le vélo par an.			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateur 2</b>	Nombre d'établissements scolaires ayant mis en place des équipements vélo.		50% des établissements scolaires équipés.			
<b>Résultats Ind. 2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

**Action 2.2 : Renforcer l'attractivité des transports en commun, faciliter l'intermodalité et lutter contre l'autosolisme**

<b>Contexte et enjeux</b>	<p>Alors que le transport routier est le premier poste d'émissions de GES et de consommation d'énergie, 84% des actifs ayant un emploi utilisent leur véhicule personnel pour le trajet domicile-travail. Utiliser les transports en commun ou mutualiser les trajets sont des moyens efficaces de lutte contre la pollution. Le covoiturage permettrait d'augmenter le taux de remplissage des voitures d'un facteur 2 et les transports en communs pourraient passer de 3% à 14% des déplacements, tout en favorisant l'interconnectivité entre les zones rurales et urbaines du territoire.</p>
---------------------------	--

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Part modale des transports en commun	Environ 5%
Covoiturage : nombre de personne moyen par véhicule	1,6 personnes / véhicule (1,3 en 2016)
Émissions de GES économisées en tonnes équivalent CO2 pour les transports en communs et le covoiturage	- 4 200 tCO2eq en 2026

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+++	+	Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	<p>Les nouvelles infrastructures pour le covoiturage devront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantir une insertion paysagère adéquate</li> <li>- Assurer un moindre impact sur la biodiversité et les cohérences écologiques</li> <li>- Limiter au maximum l'imperméabilisation accrue des sols</li> </ul>
--	--

<b>Mesure 1 : Un réseau de transports en commun structuré, sans zones blanches et adapté dans les différentes zones du territoire.</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
CC2T : Christine INNOCENTI			CC2T			
<b>Partenaires</b>	Déléguataire de la DSP, Région, Communes.					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Engagée	1 janvier 2020		31 décembre 2025		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Renforcer l'attractivité des transports en commun, faciliter l'intermodalité et lutter contre l'autosolisme. Un coût pour l'usager subventionné par la collectivité (environ 90 %).					
<b>Description de l'action</b>	<p>Une présence des transports en commun sur l'ensemble des communes de l'intercommunalité avec une offre ciblée selon les besoins. Des lignes régulières et quotidiennes sur l'ensemble du territoire (lignes scolaires, ouvertes à tout type d'usagers).</p> <p>Une offre de transport urbain sur l'ensemble de l'agglomération Tuloises structurée autour de deux lignes fixes.</p> <p>Une offre de transport à la demande pour toutes les autres communes. Les ressources humaines nécessaires pour cette action est de 0,4 ETP en lien avec le déléguataire.</p>					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>		<b>Impact adaptation</b>	
	Fort	-	Fort		Fort	
<b>Budget</b>			<b>Subventions/Financements possibles</b>			
2,5 M€ / an entre 2020 et 2025			Versement mobilité des entreprises de plus de 11 salariés.			
<b>Freins identifiés</b>	La taille du territoire + Faible densité de population sur certains secteurs.					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	La dynamique économique avec un niveau de versement mobilité.					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Evolution de la fréquentation grâce au comptage		Nombre d'usagers			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

<b>Mesure 2 : Un pôle d'échange multimodal en gare de Toul.</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
CC2T : Aurelie APOSTOLO			CC2T et Conseil régional Grand Est - SNCF service Gares et Connexions.			
<b>Partenaires</b>	SCNF Gares et Connexion, Région Grand Est, Ville de Toul, CD54, Etat.					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Engagée	Octobre 2018		2023		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Renforcer l'attractivité des transports en commun, faciliter l'intermodalité et lutter contre l'autosolisme. Report modal voiture vers train : coûts divisés par 4.					
<b>Description de l'action</b>	Augmentation des surfaces de stationnements pour faciliter l'accès au TER, connexion avec les cars de la ligne R 410 gérée par le Conseil Régional Grand Est, accès facilité à la gare pour les modes actifs (abris vélo sécurisés), bornes de recharges électriques (voitures et vélos). Les ressources humaines nécessaires pour cette action est de 0,1 ETP.					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>		
	Fort	-	Fort	Fort		
<b>Budget</b>			<b>Subventions / Financements possibles</b>			
Opération globale à 1,6 m€			Région Grand Est : 660m€ max. CD54 : 150K€ Etat : 150K€ AERM : (A définir)			
<b>Freins identifiés</b>	Délais liés au problématique de pollution et aléa glissement terrain sur les emprises SNCF.					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	-					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre de places de stationnement (dont vélo) pour l'accès au TER		20 places de stationnement vélo + doublement des places de stationnement VL.			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateur 2</b>	Réseau cyclable structuré et continu autour de la gare, et connecté au réseau cyclable de la ville		OUI/NON			
<b>Résultats Ind. 2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateur 3</b>	Nombre de bornes de recharges électriques.		12 bornes de recharges électriques voitures et 5 bornes vélos.			
<b>Résultats Ind. 3</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

<b>Mesure 3 : Mettre en place un covoiturage dynamique et des infrastructures.</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
CC2T : Christine INNOCENTI			CC2T			
<b>Partenaires</b>	Opérateurs privés, Conseil Départemental 54, APRR, État.					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Engagée	Début 2020		2030		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Renforcer l'attractivité des transports en commun, faciliter l'intermodalité, lutter contre l'autosolisme. Réduire le nombre de VL sur l'autoroute A31. Mailler le territoire avec de covoiturage déployé en milieu rural sur les axes structurant et le long des échangeur de l'autoroute A31.					
<b>Description de l'action</b>	Infrastructures : mailler le territoire avec des aires aménagées de covoiturage proches des grands axes et connectées avec les transports en commun. Mise en place d'une plateforme de covoiturage qui rétribue le chauffeur selon les km parcourus. Encourager les pratiques d'autopartage. Mise en place de stationnements vélos sécurisés et couverts (voir box vélo) aux aires de covoiturage pour l'intermodalité vélo + covoiturage.					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>		<b>Impact adaptation</b>	
	Moyen	-	Moyen		Faible	
<b>Budget</b>			<b>Subventions / Financements possibles</b>			
Aire de covoiturage : 230 000 € / aire de 50 places. Plateforme numérique de covoiturage : 15 000 €/an.			Financement : APRR			
<b>Freins identifiés</b>	Covid-19.					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	-					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre d'aires de covoiturage aménagées.		Entre 3 et 5 aires de covoiturage aménagées.			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateur 2</b>	Plateforme de covoiturage.		OUI/NON			
<b>Résultats Ind. 2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

### Action 2.3 : Rouler plus propre et réduire les émissions GES

<b>Contexte et enjeux</b>	<p>Le secteur des transports aurait le potentiel de réduire ses consommations d'énergie de 46% et ses émissions de gaz à effet de serre de 75%, notamment en faisant évoluer les motorisations vers des technologies moins émettrices telles que l'électricité ou l'hydrogène, mais également en favorisant une écoconduite ou tout simplement la réduction des déplacements avec le développement du télétravail.</p> <p>Le passage prochain de la métropole en ZFE est une opportunité pour avancer sur le sujet.</p>
---------------------------	---

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Émissions de GES économisées en tonnes équivalent CO2 pour le développement de véhicules à faibles émissions	- 16 400 tCO2eq pour le développement de véhicules à faibles émissions, transport de personnes et de marchandises (environ 20% de véhicules à faibles émissions en 2026)
Émissions de GES économisées en tonnes équivalent CO2 pour la diminution des besoins en déplacements	-16 000 tCO2eq pour la diminution des besoins en déplacements, transport de personnes et de marchandises (-8% de déplacements en 2026)
Émissions de GES économisées en tonnes équivalent CO2 pour l'écoconduite	-1 800 tCO2eq pour l'éco conduite de 40% de la population

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
++++		Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	
--	--

Mesure 1 : Créer une station verte multi-énergie à Gondreville.						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
CC2T : Aurelie APOSTOLO			CC2T			
Partenaires	Opérateurs privés, Conseil Départemental 54, État, EPFGE, SOLOREM, GRDF, Paroles d'Entreprises.					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Engagée	Décembre 2019		2023		
Ambition quant à cette action	Rouler plus propre et réduire les émissions de GES. Des alternatives aux carburants fossiles pour les professionnels / mobilité lourds.					
Description de l'action	Favoriser le développement d'une infrastructure de distribution de carburants plus verts à destination des professionnels de la route : GNV et BIO GNV, GNL, bornes électriques à partir d'électricité verte, hydrogène décarboné (étude préalable sur la capacité à produire et consommer de l'H2 - 2021). Les ressources humaines nécessaires pour cette action est de 0,1 ETP pendant 1 an jusqu'à ce que la station soit créée.					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air		Impact adaptation	
	Fort	Fort	Fort		Fort	
Budget			Financements/ Subventions possibles			
Coût d'achat du terrain pour la collectivité (10,9 K€) + échange de terrains+ <b>Investissement privé : 4 M€</b> (hors projet de méthanisation) financés par les opérateurs privés.			-			
Freins identifiés	Procédure d'urbanisme et achat de foncier.					
Facilitateurs identifiés	Entreprises de transport et logistique + proximité de l'autoroute A31 + épicecentre de zones d'activités du territoire.					
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	Création d'une station multi-énergie.		OUI/NON			
Résultats Ind. 1	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indicateur 2	Nombre de GWh d'énergie renouvelable distribuée à la station.		Évolution du nombre de GWh.			
Résultats Ind. 2	2024	2025	2026	2027	2028	2029

<b>Mesure 2 : Une flotte de véhicule plus propres pour la CC2T.</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
CC2T : Christine INNOCENTI			CC2T			
<b>Partenaires</b>	Entreprises titulaires des marchés ou des DSP, Communes.					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Engagée	1 janvier 2020		Fin 2029		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Rouler plus propre et réduire les émissions de GES.					
<b>Description de l'action</b>	<p>Dans le cadre des marchés à passer ou des DSP, inclure la nécessité d'une part de flotte roulant aux carburants plus propres. Remplacer peu à peu les bus par des véhicules moins émetteurs de gaz à effet de serre (hydrogène vert, électricité verte, agrocarburants, bioGNV).</p> <p>Développer une flotte de véhicules plus propres pour la collectivité et ses prestataires ou délégataires du service publique : cars, bus, navettes du transport à la demande, Bennes à ordures aménager, véhicules de services.</p>					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>		
	Moyen	-	Moyen	Faible		
<b>Budget</b>			<b>Subventions / Financements possibles</b>			
A définir sur le budget mobilité et ordures ménagers de la collectivité + Budget général			Primes de l'Etat.			
<b>Freins identifiés</b>	Coût + investissement et maintenance des véhicules.					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	Station verte multi-énergies à Gondreville + Bornes de recharge électriques au siège de la CC2T.					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre de véhicules peu émetteurs de CO2 et en polluants atmosphériques supplémentaires dans la flotte de la CC2T.		5 véhicules plus propres supplémentaires en 2026.			
<b>Résultats Ind. 1</b>	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Indicateur 2</b>	Nombre des véhicules dans le cadre du réseau en commun		4 véhicules ou BIO GNC			
<b>Résultats Ind. 2</b>	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Indicateur 3</b>	Nombre des véhicules dans le cadre de la collecte des ordures ménagers		A définir l'ordre de la passation du prochain marché.			
<b>Résultats Ind. 3</b>	2024	2025	2026	2027	2028	2029

<b>Mesure 3 : Éviter les déplacements.</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
CC2T : Aurelie APOSTOLO			CC2T			
<b>Partenaires</b>	Multipôle Nancy sud lorraine, acteurs privés.					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Engagée	Octobre 2021		Mission pérenne		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Réduire les déplacements pour réduire les émissions de GES. Des économies pour les salariés.					
<b>Description de l'action</b>	Mettre en place et encourager la pratique du télétravail à la CC2T + organisation de tiers lieux, espaces de coworking sur le territoire à proximité des pôles d'échanges multimodaux.					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>		
	Moyen	-	Moyen	Faible		
<b>Budget</b>			<b>Subventions / Financements possibles</b>			
Création de tiers lieux : 30 000 €						
<b>Freins identifiés</b>						
<b>Facilitateurs identifiés</b>	Situation sanitaire.					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre de tiers lieux développés.		1 à 2 tiers lieux et / ou espaces de coworking créés.			
<b>Résultats Ind. 1</b>	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Indicateur 2</b>	Nombres des jours moyen télétravaillé par agents		N° jours			
<b>Résultats Ind. 2</b>	2024	2025	2026	2027	2028	2029

### **AXE 3 : ÉNERGIES RENOUVELABLES**

#### **Action 3.1 : Rouler plus propre et réduire les émissions GES**

<b>Contexte et enjeux</b>	La décarbonation du mix énergétique est une des priorités de la stratégie énergétique de la France sur les années à venir (SNBC). La CC2T dispose de ressources considérables en EnR et en particulier pour la géothermie et le photovoltaïque sur toiture, mais aussi des opportunités à saisir pour la récupération de chaleur fatale ou la méthanisation. De plus, quelques projets sont déjà engagés tels que le parc photovoltaïque du site d'Ecrouves.
---------------------------	--

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Production d'énergies renouvelables en GWh	301 GWh
Emissions de GES économisées en tonnes équivalent CO2	

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+++	+	Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	<p>Orienter les installations et les usagers sur les choix les plus pertinents au vu de la qualité paysagère, mais aussi concernant les matériaux utilisés en privilégiant des technologies avec une empreinte écologique faible et qui soient recyclables au maximum. Une vigilance sera de mise pour limiter la consommation d'espaces pour l'implantation et les possibles impacts sur la biodiversité et la cohérence des écosystèmes.</p> <p>Privilégier des zones à faibles rendements agricoles pour des installations sur des zones de production</p> <p><i>Pour mettre en place ces préconisations, un guide avec un cahier des charges peut être élaboré pour orienter les choix.</i></p>
--	---

Mesure 1 : Faire émerger et accompagner des parcs solaires au sol participatifs						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
Pays Terres de Lorraine (Thomas Bailly)			Pilote : Pays Terre de Lorraine, Porteurs : CC2T, communes			
Partenaires	Développeurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• EDF Energie Renouvelable</li> <li>• Groupement « SEM SIPEnR – ENERCOOP – Energies Partagées »</li> </ul>					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Engagée	2019		2029		
Ambition quant à cette action	Développer des projets EnR structurants.					
Description de l'action	1. Réaliser un diagnostic territorial (potentiel identifié : 100 à 200 ha sur le Pays) --> Repérage et analyse de sites potentiels pouvant accueillir un parc solaire au sol 2. Codévelopper des projets photovoltaïques participatifs avec des partenaires développeurs. <u>3 sites déjà prévus :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc solaire au sol d'Ecrouves (12 ha)</li> <li>• Parc solaire au sol de Pierre-la-Treiche (15 à 20 ha)</li> <li>• Parc solaire au sol Villey-Saint-Etienne (15 à 20 ha)</li> </ul> D'autres projets en cours d'analyse.					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air		Impact adaptation	
	Fort	Fort	-		-	
Budget			Subventions / Financements possibles			
Budget interne Pays et CC2T (accompagnement) Investissements portés par les développeurs : Parc solaire au sol d'Ecrouves (12 ha) : 10 M€, Parc solaire au sol de Pierre-la-Treiche (23 ha) : 16 M€, Parc solaire au sol Villey-Saint-Etienne (20ha) : 14 M€			Ouvert au financement participatif			
Freins identifiés	Contraintes environnementales très fortes qui ralentissent et complexifient les projets.					
Facilitateurs identifiés						
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	Nombre de projets de parcs PV participatifs réalisés.		3 projets			
Résultats Ind. 1	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indicateur N	Nombres de GWhs produits par an		50 GWhs / an			
Résultats Ind. 2	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Mesure 2 : Développer le potentiel hydroélectrique sur la Moselle						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
Pays Terres de Lorraine (Thomas Bailly)			Développeurs			
Partenaires	Pays Terres de Lorraine, CC2T					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Engagée	2019		2029		
Ambition quant à cette action	Développer des projets EnR structurants.					
Description de l'action	<p>Accompagnement des projets d'hydroélectricité privés sur la Moselle : création ou extension, renouvellement (sites de Gondreville, Toul (Moulin Aubry, Villey le Sec, ...)).</p> <p><b>Exemple</b> : Création de 2 centrales hydroélectriques sur la commune de Gondreville en prenant en compte les enjeux de préservation des milieux aquatiques naturels.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une plus-value patrimoniale avec la mise en valeur du lavoir du XIXème siècle par une remise en eau du lit du bas de Gondreville.</li> <li>• Une dimension sanitaire primordiale avec la remise en eau du canal traversant le village qui constitue à ce jour une véritable nuisance pour les riverains, tant visuelle qu'olfactive, depuis qu'il se trouve complètement asséché.</li> <li>• Une dimension territoriale : taxes locales, ouverture du financement aux habitants, acteurs du territoire (financement participatif).</li> </ul> <p>Améliorer le rendement des centrales hydroélectriques existantes.</p>					
	Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air	Impact adaptation	
	Moyen	Moyen	-	-		
Budget			Subventions / Financements possibles			
Budget internes Pays et CC2T (accompagnement) Investissements (développeur)						
Freins identifiés	Contraintes environnementales très fortes qui ralentissent et complexifient les projets					
Facilitateurs identifiés						
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	Nombre de projets mis en œuvre.		3 projets			
Résultats Ind. 1	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indicateur N	Nombres de GWhs produits par an		25 GWhs (production actuelle) + production des 2 projets supplémentaires.			
Résultats Ind. 2	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Mesure 3 : Valoriser la chaleur fatale						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Pays Terres de Lorraine (Thomas Bailly)			Pilote : Pays Terre de Lorraine			
<b>Partenaires</b>	CC2T et entreprises.					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Engagée	2020		2029		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Développer des projets EnR structurants. Résilience territoriale des entreprises					
<b>Description de l'action</b>	Etudier et développer le potentiel de chaleur fatale issue des activités industrielles du territoire (valorisation de la chaleur dans le process, via un réseau de chaleur urbain ...)					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>		
	Fort	Fort	Moyen	-		
<b>Budget</b>			<b>Subventions/Financements possibles</b>			
-						
<b>Freins identifiés</b>	Faisabilité techniques et coût du raccordement au réseau de chaleur					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	Pression sur les entreprises en termes de taxe carbone, financements européens					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	GWh potentiels identifiés		x GWh			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateur N</b>	GWh récupérés par chaleur fatale		33 GWh récupérés par chaleur fatale			
<b>Résultats Ind. 2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

### Action 3.2 : Structurer une filière bois énergie

<b>Contexte et enjeux</b>	La filière bois-énergie est bien développée sur le territoire car elle représente 55% de la production d'énergie renouvelable parmi les 9,5% dans le mix total. La ressource en bois-énergie du territoire a encore du potentiel. Par conséquent, il convient de structurer une organisation pour cette filière. De plus, la filière bois- énergie doit être développée en lien avec les projets de rénovation énergétique des bâtiments pour intégrer cette énergie renouvelable aux systèmes de chauffages des logements.
---------------------------	---

Indicateurs d'impact	Objectifs en 2029
Production liée au bois-énergie en GWh	120 GWh (104 GWh actuellement)

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+++		Effet potentiellement négatif : avoir des chaudières bois fermées et efficace pour limiter la pollution de l'air intérieur

<b>Préconisation environnementale de mise en œuvre</b>	<p>S'assurer d'une gestion durable et raisonnée de la ressource en bois.</p> <p>Sensibiliser/accompagner la transition vers des systèmes de chauffage au bois plus efficaces pour limiter la production de polluants.</p>
--	---

Mesure 1 : Etudier la création d'une filière locale bois énergie						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
Pays Terres de Lorraine (Thomas Bailly)			Pilote à définir en fonction du projet envisagé			
Partenaires	Pays, CC2T, ACOFOR Grand Est, ADEME, ONF, écoles d'ingénieurs : ENSTIB, AgroParisTech					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Nouvelle	2023 ou 2024		-		
Ambition quant à cette action	Structurer une filière bois énergie. Développer une nouvelle filière locale.					
Description de l'action	Définir un porteur de projet et un périmètre (Pays, ECPI ?) sur cette nouvelle thématique.					
	Identifier les volumes de bois énergie mobilisables dans une approche de gestion durable des forêts (étude de gisements, etc.) Evaluer la ressource locale disponible et facilement exploitable en m3 de bois par an pour les forêts communales, les forêts privées et le bois hors forêt					
	Etudier l'opportunité d'une création d'une usine de fabrication de granulés bois à partir des sciures des menuiseries ou scieries du territoire.					
	Dans une seconde phase et en fonction des résultats des études : créer un(des) outil(s), plateforme de services " bois énergie "					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air		Impact adaptation	
Budget			Subventions/Financements possibles			
Etude de gisement bois-énergie : estimation à 35k€ à 50k€			A définir			
Freins identifiés	Porteur à définir, projet en début de réflexion					
Facilitateurs identifiés						
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	Etude ou réflexion engagée		OUI/NON			
Résultats Ind. 1	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Mesure 2 : Développer les chaufferies bois						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
Pays Terres de Lorraine (Thomas Bailly)			Porteurs : Communes Pilote : Pays Terres de Lorraine			
Partenaires	Pays, énergéticiens, Groupe technique filière bois, CC2T.					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Engagée	2019		2029		
Ambition quant à cette action	Structurer une filière bois énergie. Création d'emplois, économie financière (stabilité des prix du bois) ou de ZAE. Renforcer la participation locale et améliorer la qualité de vie. Mobiliser les énergies renouvelables et locales et réduire les émissions de gaz à effet de serre.					
Description de l'action	Développer les réseaux de chaleur communaux (exemple : projet de réseau de chaleur de la ville de Toul). Cette initiative de réalisation d'études sur le potentiel de développement des réseaux de chaleur vise à assurer un équilibre entre les ressources disponibles sur le territoire et les besoins existants et futurs, ainsi qu'à faciliter la mise en œuvre de solutions énergétiques locales. Évaluer la mise en œuvre des réseaux de chaleur en fonction de la durabilité économique, environnementale et sociale des systèmes. Évaluer la faisabilité et la viabilité de nouveaux projets de développement.					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air		Impact adaptation	
	Fort	Fort	-		-	
Budget			Subventions/Financements possibles			
A titre indicatif : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Petit réseau de chaleur bois</b> (de quelques équivalents-logements à quelques dizaines) : puissance bois 250 kW à 1000€/kW + 125m de réseau à 300€/m + études/frais = environ 330k€</li> <li>• <b>Réseau moyen</b> (de plusieurs dizaines à quelques centaines d'équivalents-logements) : puissance bois 1 MW à 650€/kW + 500m de réseau à 315€/m + études/frais = environ 880k€.</li> <li>• <b>Gros réseau</b> (plusieurs centaines d'équivalents-logements à quelques milliers) : puissance bois 4 MW à 500€/kW + 2km de réseau à 480€/m + études/frais = environ 3,3M€.</li> </ul>			Moyens interne maître d'ouvrage			
Freins identifiés	Complexité pour mobiliser les habitants et les acteurs privés. Investissement initial important. Risque économique prolongé.					
Facilitateurs identifiés	Une ressource locale existante, un réseau existant sur Ecrouves					
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	Nombre de chaudières bois collectives supplémentaires installées		3 projets lancés			
Résultats Ind. 1	2024	2025	2026	2027	2028	2029

<b>Indicateur 2</b>	GWh bois énergie		20 GWh supplémentaires par rapport à l'année 2015			
<b>Résultats Ind. 2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

### Action 3.3 : Développer les autres énergies renouvelables

<b>Contexte et enjeux</b>	<p>La réglementation thermique de 2020 (RT2020) impose dorénavant que toute nouvelle construction devra produire plus d'énergie qu'elle n'en consomme (BEPOS). Le territoire des Terres Toulouises doit y voir une opportunité d'exploiter son potentiel EnR dans les bâtiments, notamment à travers la géothermie et le solaire sur toiture. De plus, le territoire dispose déjà de méthaniseurs qui permettent de tirer profit des déchets de biomasse issus de l'agriculture locale.</p>
---------------------------	---

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Production de solaire photovoltaïque et thermique sur toiture	Solaire photovoltaïque sur toiture : 11 GWh, soit 1200 foyers concernés Solaire thermique sur toiture : 7 GWh en 2026, soit 900 foyers concernés
Production d'énergie renouvelable à partir de la méthanisation	23 GWh
Production d'énergie renouvelable géothermie	3 GWh

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+++	+	Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	<p>Orienter les installations et les usagers sur les choix les plus pertinents au vu de la qualité paysagère, mais aussi concernant les matériaux utilisés en privilégiant des technologies avec une empreinte écologique faible et qui soient recyclables au maximum. Une vigilance sera de mise pour limiter la consommation d'espaces pour l'implantation et les possibles impacts sur la biodiversité et la cohérence des écosystèmes.</p> <p>Privilégier des zones à faibles rendements agricoles pour des installations sur des zones de production.</p> <p><i>Pour mettre en place ces préconisations, un guide avec un cahier des charges peut être élaboré pour orienter les choix.</i></p>
--	--

<b>Mesure 1 : Favoriser et accompagner le développement de projets solaires individuels sur toiture (photovoltaïques et thermiques)</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Pays Terres de Lorraine (Thomas Bailly)			Porteurs : Collectivités et entreprises, Pilotes : Pays et Opérateur SARE (France Rénov) : particuliers			
<b>Partenaires</b>	CC2T, Communes, ENEDIS					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Engagée	2020		2029		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Développer les autres énergies renouvelables. Services neutres et gratuits aux habitants, entreprises et collectivités locales.					
<b>Description de l'action</b>	Promotion du cadastre solaire. Accompagnement des projets des particuliers (France Rénov). Accompagnement des projets d'entreprises, des acteurs privés (Pays TdL). Accompagnement des projets des collectivités locales (Pays TdL).					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>		
	Fort	Fort	-	-		
<b>Budget</b>			<b>Subventions/Financements possibles</b>			
A titre indicatif : Repère ordre de grandeur : 3 € / Watt installé ou 1.000 € / m². En moyenne : De 9.000 € à 13.000 € pour 3 kWc. Le tarif d'achat oscille entre 0,1€/kWh et 0,2€/kWh			Financement : Tarifs d'achat électricité renouvelable (photovoltaïque). Subventions (Pour le solaire thermique) : Fonds chaleur (ADEME)			
<b>Freins identifiés</b>	Méconnaissance du solaire thermique (aides, financements).					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	Service neutre et gratuit.					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	GWh produits		11 GWh en solaire photovoltaïque			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateur 2</b>	GWh produits		7 GWh en solaire thermique.			
<b>Résultats Ind. 2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

Mesure 2 : Développer des projets collectifs photovoltaïques sur toiture						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
Pays Terres de Lorraine (Thomas Bailly)			CC, Pays Terre de Lorraine, Paroles d'entreprises			
Partenaires	ENEDIS.					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Nouvelle	2022		2029		
Ambition quant à cette action	Développer les autres énergies renouvelables. Réduction des coûts pour les habitants et acteurs du territoire.					
Description de l'action	<p>Emergence de micro-réseaux d'énergie sur les projets de lotissements, zone d'activités : autoconsommation collective d'électricité solaire. Offres mutualisées, achat groupé, développement de projets collectifs auprès des entreprises, collectivités locales et particuliers.</p> <p>Etapes à suivre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes préalables</li> <li>- Conception</li> <li>- Réalisation</li> <li>- Exploitation</li> <li>- Fin de vie</li> </ul>					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air		Impact adaptation	
	Fort	Fort	-		-	
Budget			Subventions / Financements possibles			
En fonction du projet			Financement (photovoltaïque) : Tarifs d'achat électricité renouvelable Subventions (Pour le solaire thermique) : Fonds chaleur (ADEME)			
Freins identifiés	Complexité des démarches collectifs (réglementaires et d'animation).					
Facilitateurs identifiés	Surfaces de toitures.					
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	GWh produits		X GWh			
Résultats Ind. 1	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indicateur 2	Nombre des projets développés		X projets			
Résultats Ind. 2	2024	2025	2026	2027	2028	2029

<b>Mesure 3 : Accompagner le développement qualitatif de la méthanisation</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Pays Terres de Lorraine (Thomas Bailly)			Pays Terre de Lorraine, CC2T			
<b>Partenaires</b>	Chambres d'agriculture, porteurs de projets					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Engagée	2018		Long terme		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Développer les autres énergies renouvelables.					
<b>Description de l'action</b>	<p>S'assurer que la méthanisation n'entre pas en conflit avec la production alimentaire du territoire.</p> <p>Favoriser les échanges avec les porteurs de projets afin d'assurer une méthanisation durable. Mettre en valeur les installations exemplaires.</p>					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>		
	Moyen	Moyen	-	-		
<b>Budget</b>			<b>Subventions/Financements possibles</b>			
<b>Freins identifiés</b>	Acceptabilité sociale + Impact environnementaux.					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	-					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre d'installations engagées dans une méthanisation durable		X installations			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

<b>Mesure 4 : Promouvoir l'énergie géothermale</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Pays Terres de Lorraine (Thomas Bailly)			Pays Terre de Lorraine			
<b>Partenaires</b>	Université de Lorraine et les énergéticiens.					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Nouvelle	2021		Long terme		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Développer les autres énergies renouvelables. Un outil d'aide à la décision à destination des acteurs publics et privés.					
<b>Description de l'action</b>	Mieux connaître la ressource et la rendre accessible aux porteurs des projets potentiels : cadastre géothermique, accompagner. Etude et développement de boucles d'eau tempérée à énergie géothermique (BETEG) / Réseau de chaleur géothermique / Cibles : zones d'activité, lotissements, équipements sportifs, etc. Etudier une offre de location / service globale aux porteurs de projets (particuliers, entreprises, etc.) dans une logique de coût global : réduction des charges énergétiques (location de la PAC + consommation d'énergie) par les économies d'énergies générées.					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>		<b>Impact adaptation</b>	
	-	-	-		-	
<b>Budget</b>			<b>Subventions/Financements possibles</b>			
A titre indicatif : Cadastre géothermique : environ 50k€						
<b>Freins identifiés</b>	Coût des installations et méconnaissance des technologies.					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	-					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	GWh produits		Production de 3 GWh, soit environ 150 foyers			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

## **AXE 4 : AGRICULTURE ET FORÊT**

### **Action 4.1 : Promouvoir et développer les pratiques d'agroécologie**

<b>Contexte et enjeu</b>	<p>Les sols agricoles représentent une des plus importantes sources de séquestration du carbone, indispensable pour l'objectif de neutralité carbone. Par ailleurs, ce secteur est fortement impacté par le réchauffement climatique et implique de mettre en place une stratégie d'adaptation aux changements climatiques.</p> <p>Les communautés de communes et le Pays du territoire Terres de Lorraine se sont engagées dans un plan de transition agricole et alimentaire dont un des axes est le développement des pratiques d'agroécologie en lien avec le Plan Alimentaire Territorial déployé à l'échelle SUD 54.</p>
--------------------------	--

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole	- 10 000 T eqCO <sub>2</sub>

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
++++	++	Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	<p>Action à incidences positives pour le territoire</p> <p>Co-bénéfiques pour la biodiversité, les activités agricoles et forestières, la protection de la ressource en eau et du sol, ainsi que pour le volet santé</p>
--	--

Mesure 1 : Devenir un territoire agricole à Haute Qualité Environnementale et bas carbone.			
Rédacteur de l'action		Pilote/Porteur de l'action	
Pays Terres de Lorraine – Thomas Bailly		Pays Terre de Lorraine - Thomas Bailly	
Partenaires	Membres du comité de suivi : Chambre d'Agriculture 54, Conseil Département de Meurthe et Moselle, Agence de l'eau Rhin-Meuse, 4 communautés de la commune du territoire (Terres Toulaises, Moselle et Madon, Pays du Saintois, Pays de Colombey et du Sud Toulais) ENSAIA, INRAE, ADEME, BIO en Grand Est, CAL., Bio en Grand-Est		
Calendrier	Avancement	Début	Fin
	Engagée	2021	2024
Ambition quant à cette action	Promouvoir et développer les pratiques d'agroécologie. Une agriculture plus respectueuse de l'environnement et plus résiliente. Atteindre 40 ou 50 % des exploitations agricoles sous signe de qualité d'ici fin 2023 (BIO et HVE3 principalement).		
Description de l'action	<p><b>Objectif : Développer les pratiques agroécologiques et promouvoir les labels sous signe de qualité (SIQO) et plus particulièrement les labels HVE3, BIO et bas carbone</b> notamment en polyculture-élevage valorisant la capacité de résilience du modèle lorrain (Prendre le virage de l'agroécologie).</p> <p><b>Points clés du programme agroécologie Terres de Lorraine :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Un programme expérimental :</b> expérimentations « Intégration d'un critère carbone dans HVE3 » ; double « labélisation » HVE3 et bas carbone / BIO et bas carbone. Une approche globale de l'agroécologie (Eau- Sol-Climat -Biodiversité). Une démarche intégrant des filières de qualité (longue et courte). Un programme de sensibilisation, de formations des agriculteurs sur l'agroécologie.</li> </ul> <p><b>Contenu :</b> 4 actions envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Action 1 : Engager une démarche d'animation territoriale, d'expérimentation et de développement de filières de mobilisation et promotion des labels HVE-niveau 3, BIO, bas carbone</b> dans une approche globale de l'agroécologie (Eau-Sol-Climat-Biodiversité) et plus globalement des labels sous signe de qualité - Auprès de l'ensemble des agriculteurs du territoire - Auprès des consommateurs et des acteurs de la filière (filières longues et courtes)Engagement d'une expérimentation territoriale dans un souci de cohérence, d'approche globale des enjeux de l'agroécologie (Eau-Sol-Climat-Biodiversité) : Illustration : - Intégration des enjeux climat-carbone dans le label HVE - Expérimentation de la méthode CARBON AGRI auprès d'exploitations agricoles volontaires sur une double labélisation LABEL BAS CARBONE - Expérimentation d'une double labélisation BIO - Bas carbone (avec BIO en Grand Est)</li> <li>- <b>Action 2 : Sensibilisation, accompagnement à la labélisation BIO</b></li> <li>- <b>Action 3 : Accompagnement à l'obtention du label HVE3 :</b> auprès des agriculteurs du territoire dans une approche globale des enjeux écologiques en privilégiant une certification collective.</li> <li>- <b>Action 4 : Mettre en place un programme de formations auprès des agriculteurs sur les techniques d'agroécologie</b> (agroforesterie, fertilité des sols, travail du sol, adaptation aux changements climatiques ...).</li> </ul> <p>Les ressources humaines nécessaires pour cette action est de 1 ETP.</p>		

Bénéfices attendus	Impact GES		Impact Energie		Impact Qualité de l'air		Impact adaptation		
	Moyen				Moyen		Moyen		
<b>Budget</b>				<b>Subventions/Financements possibles</b>					
Programme AGROECOLOGIE : 115 000 € (2022 - 2024)				Financement : Agence de l'eau, fondation CARASSO, LEADER, agriculteurs					
<b>Freins identifiés</b>	Nécessite une forte adaptation des programmes agricoles dans un environnement économique contraint								
<b>Facilitateurs identifiés</b>	Des pratiques agroécologiques déjà bien installée sur le territoire communautaire, un programme multi-partenarial								
<b>Indicateurs de suivi</b>				<b>Objectifs à 2029</b>					
<b>Indicateur 1</b>	Nombre d'exploitations labellisées HVE, BIO ou label de qualité			40 à 50% des exploitations en certification HVE ou BIO					
<b>Résultats Ind.1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>			
<b>Indicateur 2</b>	Nombre d'actions de formation, sensibilisation sur l'agroécologie			1 par an					
<b>Résultats Ind.2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>			

## Action 4.2 : Agir sur le foncier agricole

<b>Contexte et enjeux</b>	Deux enjeux importants dans les années à venir pour le secteur agricole du territoire sont le maintien ou l'augmentation du foncier agricole ainsi que la transmission des exploitations. Par ailleurs, le foncier communal peut être un levier pour le développement d'installations maraichères par exemple.
---------------------------	--

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Superficie de la Surface Agricole Utilisée (SAU)	- 10 000 T eqCO2

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+	++	Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	Action à incidences positives pour le territoire. Co-bénéfiques pour les activités agricoles et forestières.
--	---

Mesure 1 : Agir sur le foncier public local.						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
Pays Terres de Lorraine – Thomas BAILLY			Pilote : Pays Terre de Lorraine - Peggy DANGELSER Porteur : CC2T			
Partenaires	SAFER, CdA, CC, SCOT					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Engagée	2021		2026		
Ambition quant à cette action	Une meilleure connaissance du territoire et potentiel agricole.					
Description de l'action	Réaliser un diagnostic du foncier agricole communal afin d'identifier des terres en vue d'accueillir des producteurs (Exemple : accueil d'un maraicher sur la commune de Toul).					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air		Impact adaptation	
	Moyen		Moyen		Moyen	
Budget			Subventions/Financements possibles			
Freins identifiés						
Facilitateurs identifiés						
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 2	Nombre d'hectares de nouvelles terres agricoles valorisées pour de la production locale		+ 5 ha / an			
Résultats Ind.2	2024	2025	2026	2027	2028	2029

<b>Mesure 2 : Favoriser l'installation de viticulteurs et d'arboriculteurs</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Pays Terres de Lorraine – Thomas Bailly			Pilote : Pays Terre de Lorraine – Peggy Dangelser Porteur : CC2T			
<b>Partenaires</b>	SAFER, Pays, ODJ, CA54, CCPCST, Associations des Vignerons et Arboriculteurs locaux					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>		<b>Début</b>		<b>Fin</b>	
	Engagée		2021		2029	
<b>Ambition quant à cette action</b>	Une production agricole diversifiée et une valorisation du territoire					
<b>Description de l'action</b>	Vignes et vergers : Poursuivre la reconquête des terres viticoles de l'AOC Côtes de Toul : veille foncière, achat de terrain, installation de jeunes viticulteurs... et favoriser l'installation d'arboriculteurs Créer un réseau entre les viticulteurs (et arboriculteurs) des Terres Tuloises et communiquer sur ce réseau pour faciliter l'installation de nouveaux viticulteurs et arboriculteurs sur le territoire.					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>		<b>Impact Energie</b>		<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>
	Moyen				Moyen	Moyen
<b>Budget</b>			<b>Subventions/Financements possibles</b>			
<b>Freins identifiés</b>						
<b>Facilitateurs identifiés</b>						
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 2</b>	Nombre de nouveaux viticulteurs		2 par an			
<b>Résultats Ind.2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2028</b>			
<b>Indicateur 2</b>	Nombre de nouveaux arboriculteurs		4 par an			
<b>Résultats Ind.2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

<b>Mesure n°3 : Accompagner à la transmission / reprise d'exploitation agricole en favorisant l'orientation des nouvelles exploitations vers l'agroécologie et le marché local</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Pays Terres de Lorraine – Thomas Bailly			Pilote : Pays Terre de Lorraine – Peggy Dangelser/ Chambre d'agriculture 54 Terre de Liens Porteur : CC2T			
<b>Partenaires</b>	SAFER, CdA, CC, Pays					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>			
	Engagée	2021	2029			
<b>Ambition quant à cette action</b>	Des exploitations agricoles locales et de qualité.					
<b>Description de l'action</b>	Réaliser une enquête auprès des cédants pour favoriser la transmission des exploitations agricoles et l'installation de nouveaux exploitants. Sensibiliser les repreneurs sur les pratiques agricoles vertueuses et les circuits courts. Réfléchir à des modèles économiques adaptés aux nouveaux exploitants. Moyens : 0,1 ETP.					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>		
	Moyen		Moyen	Moyen		
<b>Budget</b>			<b>Subventions/Financements possibles</b>			
<b>Freins identifiés</b>						
<b>Facilitateurs identifiés</b>						
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 2</b>	Nombre d'exploitations transmises / reprises accompagnées		5			
<b>Résultats Ind.2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

### Action 4.3 : Développer les productions alimentaires locales

<b>Contexte et enjeux</b>	La CC2T dispose plus de 100 exploitations agricoles qui produisent des denrées alimentaires variées. La production est conséquente et pourrait alimenter une large partie de la population locale, ce qui permettrait également de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la filière agricole en réduisant les transports associés au fret de marchandise. Les locaux pourraient quant à eux bénéficier de produits avec un impact environnemental réduit.
---------------------------	--

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Production alimentaire locale (%)	5% de la production est destinée à de l'alimentation locale
Nombre de producteurs locaux	

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+	+	Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	Action à incidences positives pour le territoire Co-bénéfiques pour les activités agricoles et forestières, la réduction des nuisances et pollutions, baisse des déchets plastiques et pour le volet santé humaine
--	---

<b>Mesure 1 : Encourager un écosystème alimentaire structuré à travers des circuits courts pour développer des nouveaux marchés.</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Pays Terres de Lorraine – Peggy Dangleser			Pays Terres de Lorraine – Peggy Dangleser Multipôle Nancy Sud Lorraine (action sur le foncier)			
<b>Partenaires</b>	Chambre d'agriculture 54, Agence de développement sud 54, CD54 (PAT54), Paysan Bio Lorrain, Les Fermiers Lorrains, groupements de producteurs ; Terre de Liens					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Engagée	2020		Action pérenne		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Développer les productions alimentaires locales et de qualité. Une économie locale développée et un accès facilité à des produits locaux et de qualité pour les habitants.					
<b>Description de l'action</b>	<b>4 Etapes :</b>					
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) <u>Agir sur le foncier agricole</u> : identifier des terrains communaux pour favoriser l'installation de producteurs locaux</li> <li>2) <u>Développer la production locale</u> : Développer les filières déficitaires ou de nouvelles filières orientées vers la consommation locale à destination de la restauration hors domicile et des habitants (légumineuses, meunerie, maraîchage, viticulture...) et développer les productions en régie municipale. Sensibiliser à la diversification des cultures : culture de plein-champs, cultures locales déficitaires, maraîchage pour développer l'offre de produits locaux. Exemple : Organiser des ateliers d'échanges de pratiques agriculteurs.</li> <li>3) <u>Plateforme logistique</u> : lancer une réflexion concernant à la mise en place d'une plateforme logistique pour favoriser le développement de l'offre en produits locaux auprès des clients de la restauration collective (approvisionnement local) à l'échelle SUD54.</li> <li>4) <u>Outils de transformation</u> : Soutenir la création d'ateliers de transformation de productions locales (conserverie, abattoir mobile, ferme en insertion...). Aider les agriculteurs volontaires ou entrepreneurs à investir dans des outils de transformation.</li> </ol>					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation.</b>		
<b>Budget</b>			<b>Subventions/Financements possibles</b>			
Plateforme logistique : 150k€ à 200k€ + 10k€/an.			Etape 3 : Programme LEADER			
<b>Freins identifiés</b>						
<b>Facilitateurs identifiés</b>						
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre d'hectares de nouvelles terres agricoles valorisées pour de la production locale.		Ha par an			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateur 2</b>	Nombre de nouvelles		3 filières			

	filères développées à destination de la production locale.					
<b>Résultats Ind. 2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateur 3</b>	Nombre d'outils de structuration ou de transformation mis en place		2 (minimum)			
<b>Résultats Ind. 3</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

**Action 4.4 : Favoriser une alimentation locale et responsable (Garantir une transition alimentaire pour tous)**

<b>Contexte et enjeux</b>	<p>Les déchets alimentaires représentent une part non négligeable de la production de GES des Français, notamment sur le territoire Toulousain. Changer les habitudes de chacun vis-à-vis du gaspillage alimentaire ou de la consommation de produits locaux permettrait de réduire jusqu'à 10% l'empreinte environnementale individuelle. Développer ces écogestes alimentaires dans les cantines ou bien dans les villes avec des jardins partagés permet également une sensibilisation directe des consommateurs.</p>
---------------------------	--

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Quantité de déchets alimentaires (kg/hab/an)	75 kg/hab/an
Part des produits locaux consommés localement (%)	5%

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+++	+	Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	<p>Action à incidences positives pour le territoire</p> <p>Co-bénéfiques pour la réduction des nuisances et pollutions, baisse des déchets et pour le volet santé humaine</p>
--	---

<b>Mesure 1 : Favoriser une restauration collective responsable.</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Thomas COUTAL			Syndicat Mixte du Grand Toulousain – Frédéric LE GOURRIEREC (Directeur de la restauration)			
<b>Partenaires</b>	CC2T, CCPCST, AEIM					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Engagée	2010		Action pérenne		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Favoriser une alimentation locale et responsable dans le cadre des repas fournis pour 36 sites scolaires sur le territoire des 2 EPCI des Terres Toulousaines et du Sud Toulousain (300 000 repas/jours)					
<b>Description de l'action</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Dans le cadre de la loi Egalim, poursuivre la mise en place d'achats de produits labellisés et locaux</li> <li>2) Lutter contre le gaspillage alimentaire en proposant des journées de sensibilisation sur site</li> <li>3) Faire aboutir le projet de nouvelle cuisine centrale aux normes BBC</li> <li>4) Mettre en place un partenariat avec l'AEIM pour créer une légumerie qui ferait travailler des adultes en situation de handicap</li> <li>5) Etudier la possibilité de mise en place de véhicules électriques de livraison des repas</li> </ol>					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>		<b>Impact adaptation.</b>	
	Moyen	Moyen	-		-	
<b>Budget</b>			<b>Subventions/Financements possibles</b>			
700 000 € / an (coût des repas)			-			
<b>Freins identifiés</b>	Impact négatif de la loi Egalim qui impose une labellisation à des petits producteurs locaux qui n'en ont pas forcément les moyens					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	Un tissu local de producteurs bien présent.					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre de journée de sensibilisation sur site		36 visites /an			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

**Action 4.5 : Mettre en place un Plan d'Approvisionnement Territorial de la ressource bois-forêt**

<b>Contexte et enjeux</b>	La ressource en bois est très importante dans la CC2T mais elle est aussi très vulnérable. L'augmentation inévitable des températures conduit à des vagues de chaleur plus fréquentes et intenses, des épisodes de sécheresse et des risques d'incendies croissants. Une gestion durable et anticipée permettrait de préserver la ressource en bois tout en prévenant les risques climatiques par la séquestration du carbone ou une meilleure gestion de l'eau
---------------------------	---

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Séquestration de la forêt en tCO2eq	Séquestration maintenue à minima à 91 000 tCO2eq / an

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
++++	++	Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	Action à incidences positives pour le territoire Co-bénéfiques pour la biodiversité et la maîtrise de la consommation d'espaces.
--	---

<b>Mesure 1 : Acculturer, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux sur les enjeux du changement climatique et la gestion forestière.</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Pays Terres de Lorraine			Pays Terres de Lorraine – Thomas Bailly			
<b>Partenaires</b>	COFOR GRAND EST, AGROPARITECH, ONF GRAND EST, INRAE, association SYLV'ACCTES, association des Hommes et des Arbres, communes, ...					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Engagée	2021		Action pérenne		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Se donner une culture commune sur la forêt et le changement climatique et sensibiliser, former les élus locaux sur les enjeux et la gestion forestière durable. Mettre en place des dispositifs de soutien financier aux gestionnaires forestières pour la réalisation des travaux forestières.					
<b>Description de l'action</b>	<p>Sensibiliser, former les élus locaux sur les enjeux et la gestion forestière et de son adaptation aux changements climatiques en partenariat avec les partenaires techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps de sensibilisation,</li> <li>- Organisation de visites de terrain en forêt communale ou de voyages d'études.</li> </ul> <p>Déployer le programme Sylv'ACCTES (fonds d'investissement dans la gestion écologique de la forêt) sur le territoire Terres de Lorraine. Soutenir financièrement des travaux d'amélioration et de préservation de la forêt.</p>					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation.</b>		
	Moyen	-	Moyen	Moyen		
<b>Budget</b>			<b>Subventions/Financements possibles</b>			
Ingénierie et coordination assurée par le Pays Terres de Lorraine			Subventions région : pour l'animation			
<b>Freins identifiés</b>						
<b>Facilitateurs identifiés</b>	Des organismes techniques et de recherche de référence présents dans la région					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre de journée de sensibilisation		1/an			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

## AXE 5 : ÉCONOMIE

### **Action 5.1 : Développer l'économie locale et les mutualisations entre les entreprises du territoire**

<b>Contexte et enjeux</b>	Les entreprises représentent environ un quart de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre de la CC2T. Le développement de mutualisations entre les entreprises peut permettre de nouvelles filières économiques, une réduction de la consommation d'énergie et de la production de déchets.
---------------------------	---

<b>Indicateurs d'impact</b>	<b>Objectifs à 2029</b>
Part des déchets valorisés d'entreprises par d'autres entreprises du territoire	

<b>Impact atténuation</b>	<b>Impact adaptation</b>	<b>Qualité de l'air</b>
++		Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	Action à incidences positives pour le territoire Co-bénéfiques pour la préservation des ressources et la réduction des déchets.
--	--

<b>Mesure 1 : Poursuivre la Démarche d'Écologie Industrielle Territoriale (DEIT) : les entreprises engagées dans une démarche d'économie circulaire</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Laure Delebarre			Association Paroles d'entreprises : Laure Delebarre			
<b>Partenaires</b>	ADEME, ADTL, Pays Terres de Lorraine, Ville de Toul, CC2T, Région Grand Est, Département de Meurthe et Moselle, Université de Lorraine, Associations de commerçants, Associations environnementales, entreprises.					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>		<b>Début</b>		<b>Fin</b>	
	Engagée		Février 2019		2026	
<b>Ambition quant à cette action</b>	Développer l'économie locale et les mutualisations entre les entreprises du territoire. Services aux entreprises, économies d'échelle, amélioration de la compétitivité des entreprises. Renforcer la stabilité du tissu économique et la promotion du territoire par la dynamisation d'un écosystème d'entreprises.					
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les échanges locaux entre entreprises du territoire (plateforme d'échange de services ...)</li> <li>- Développer des services mutualisés auprès des entreprises (ex : recyclage des déchets bureautiques)</li> <li>- Développer des filières locales et synergies inter-entreprises en stimulant les échanges de ressources (déchets, matières, co-produits...) entre entreprises : Valorisation du bois, déchets de bois ; Filières de valorisation des huisseries, menuiseries ; Réduction et valorisation des biodéchets des entreprises (charte verte ...) ; Valorisation des déchets « cartons » ...</li> <li>- Développer de nouvelles filières d'avenir : production et recyclage de panneaux photovoltaïques, etc. en stimulant l'offre entrepreneuriale du territoire.</li> <li>- Développer l'offre autour de la RSE (responsabilité sociale des entreprises) : bien être, préservation ressources naturelles, économie circulaire.</li> </ul>					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>		<b>Impact Energie</b>		<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>
	Faible		Faible		Faible	Moyen
<b>Budget</b>			<b>Subventions/Financements possibles</b>			
209 000 €			ADEME/REGION			
<b>Freins identifiés</b>	Difficultés à trouver des financements et à impliquer les entreprises sur le long terme.					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	-Bonne connaissance du tissu économique, -Relation de confiance avec les partenaires : CC, autres associations de commerçants, Etat, etc.					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre d'entreprises impliquées dans des démarches collectives (plateformes, synergies, etc.)		200			
<b>Résultats Ind.1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateur 2</b>	Quantité de matière revalorisée/échangée entre entreprises		N° Tonnes			

Résultats Ind.2	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indicateur 3	Nombre de nouvelles filières d'avenir et de synergies inter-entreprises développées à partir des déchets du territoire		6			
Résultats Ind.3	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indicateur 4	Tonnes économisées des déchets non produits		N° Tonnes			
Résultats Ind.4	2024	2025	2026	2027	2028	2029

**Action 5.2 : Mobiliser et accompagner les entreprises du territoire sur la transition énergétique**

<b>Contexte et enjeux</b>	<p>Les entreprises représentent environ un quart de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre de la CC2T.</p> <p>Si la prise de conscience des chefs d'entreprises du territoire sur les enjeux environnementaux est de plus en plus forte, ces derniers sont souvent "démunis" pour passer à l'action (méconnaissance des dispositifs financiers et des technologies ; manque de disponibilité pour le développement de projets)</p> <p><b>Le Pays Terres de Lorraine développe une mission d'accompagnement des entreprises sur la transition énergétique afin de répondre à des enjeux écologiques mais également économiques. Cette mission se structure autour des 3 axes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'amélioration de la compétitivité des entreprises du territoire par la réduction de leur facture énergétique, la décarbonation des industries,</li> <li>- Le renforcement de l'autonomie énergétique des entreprises par la production d'énergies renouvelables locales (énergie photovoltaïque, ...),</li> <li>- La consolidation et le développement du potentiel d'emplois à court et moyen terme.</li> </ul>
---------------------------	--

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Diminution des émissions de GES du secteur industriel	- 31%, soit 34 000 tCO2eq évitées
Diminution des consommations d'énergies du secteur industriel	- 23%, soit 118 GWh économisés

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+++++		Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	Action sans incidence sur l'environnement
--	---

Mesure 1 : Développer une offre de services aux entreprises sur la transition énergétique						
Rédacteurs de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
Fanny LINDINI, Thomas COUTAL			Pays Terres de Lorraine+ Lorr'UP Sud Lorraine			
Partenaires	ADEME, Région Grand Est, ADTL					
Calendrier	Avancement		Début		Fin	
	Nouvelle		2022		2024	
Ambition quant à cette action	Mobiliser et accompagner les entreprises du territoire sur la transition énergétique. Service neutre et gratuit aux entreprises, amélioration de la compétitivité des entreprises.					
Description de l'action	<p>Au regard de l'impact fort de la consommation d'énergie du secteur industriel constaté dans le diagnostic du PCAET, cette action vise à accompagner en priorité les industriels grandes consommateurs d'énergie du territoire (exemple : Saint Gobain + Kimberly Clair...).</p> <p><b>AXE 1 (axe principal)</b> : accompagnement des entreprises dans la transition énergétique via le programme « Devenez une entreprise à énergie positive » selon l'approche NEGAWATT (sobriété, efficacité, ENR) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan énergie (pré diagnostic) : accompagnement sur mesure des entreprises tout au long de leur projets,</li> <li>- Efficacité énergétique : programme ECO ENERGIE, promotion des dispositifs ADEME/BPI (DIAGECOFLUX ...),</li> <li>- Énergies renouvelables : promotion des énergies renouvelables thermiques (géothermie, bois énergie, solaire thermique, chaleur fatale) via une pré-étude et un accompagnement en lien avec COT ENR ADEME. Accompagnement de projets photovoltaïques en entreprises : pré-diagnostic, autoconsommation collective,</li> </ul> <p><b>AXE 2 (axe complémentaire)</b> : Déploiement de programmes d'innovation et de promotion des technologies vertes (hydrogène, décarbonation de l'industrie, géothermie et cadastre géothermique), partenariat avec la fondation SOLAR IMPULS pour le déploiement de technologie innovantes dans les énergies renouvelables,</p>					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air	Impact adaptation		
	Moyen	Diminution de consommation électrique	Réduction des concentrations de particules fines pour avoir une meilleure circulation de l'air	-		
Budget			Subventions/Financements possibles			
Freins identifiés	Recrutement des accompagnateurs.					
Facilitateurs identifiés	Bonne connaissance des entreprises.					
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	Nombre d'entreprises accompagnées		20 entreprises			
Résultats Ind. 1	2024	2025	2026	2027	2028	2029

### Action 5.3 : Réduire l'impact environnemental des zones d'activités

<b>Contexte et enjeux</b>	Les zones d'activités économiques sont propices au développement de l'activité économique locale mais participent également aux déplacements, à la production de déchets, à la consommation d'espace foncier. La gestion des ressources définie dans un cadre commun aux zones d'activités doit permettre la préservation de l'environnement.
---------------------------	---

Indicateurs d'impact	Objectifs en 2029
Nombre de zones d'activités engagées dans une démarche environnementale	30% des zones d'activité ou des entreprises implantées sur des zones d'activités

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+++		Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	Action à incidences positives pour le territoire Co-bénéfiques pour la préservation des ressources naturelles, la biodiversité, la ressource en eau, la réduction des nuisances et pollutions ainsi que des déchets.
--	---

<b>Mesure 1 : Mise en place d'une charte de bonnes pratiques pour les ZAE intercommunale.</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Fanny Lindini			Pôle développement : Fanny Lindini			
<b>Partenaires</b>	Paroles d'entreprises, aménageurs (SEBL et SOLOREM).					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Nouvelle	Février 2022		Pérenne		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Réduire l'impact environnemental des zones d'activités. Un cadre plus agréable sur les ZAE pour les employés / Renforcement de l'attractivité des zones d'activité.					
<b>Description de l'action</b>	Mettre en place un cahier des charges sur différents domaines (aménagement, urbanisme, gestion des eaux pluviales et des espaces verts,) adapté à chaque ZAE du territoire. Travaux engagés pour travailler sur de replantations des zones d'activités. Exemple : Parc de Haye.					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>		
	Moyen	-	Moyen	-		
<b>Budget</b>			<b>Subventions/Financements possibles</b>			
-			Financements pour l'Agence de l'eau			
<b>Freins identifiés</b>	Disponibilité du foncier.					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	Bonne connaissance des zones d'activités.					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Part des ZAE ayant suivi la charte des bonnes pratiques		Atteindre le 100% (en nombre de ZAE intercommunales)			
<b>Résultats Ind. 1</b>	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Indicateur 2</b>	Nombre d'arbres plantés		100 arbres ou arbustes			
<b>Résultats Ind. 2</b>	2024	2025	2026	2027	2028	2029

**Action 5.4 : Engager une démarche territoriale « Économie et Emploi »**

<b>Contexte et enjeux</b>	La transition énergétique, tous secteurs confondus, ne peut se faire sans les connaissances et les compétences techniques sur ce sujet. Un processus de formation doit être engagé auprès des jeunes générations de travailleurs, des professionnels déjà en activités mais aussi vers des entreprises extérieures au territoire et qui pourraient apporter leur connaissance localement.
---------------------------	---

Indicateurs d'impact	Objectifs en 2029
Nombre d'emplois associés à la transition énergétique	
Nombre d'emplois créés liés à la transition énergétique	

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
++		Effet positif

<b>Préconisations environnementales de</b>	Action sans incidence pour l'environnement.
--	---

Mesure n°1 : Promouvoir les métiers et activités de la transition énergétique notamment auprès des jeunes						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
Fanny Lindini			ML, Pays, MDE, ADTL			
Partenaires	CIO, centres de formation.					
Calendrier	Avancement		Début		Fin	
	Nouvelle		2023		Pérenne	
Ambition quant à cette action	Montée en compétence locale.					
Description de l'action	<p>Valoriser les atouts et faire connaître des métiers de la transition énergétique et l'apprentissage (alternance) et associer les centres de formations à proximité et les entreprises.</p> <p>Sensibiliser les plus jeunes (lycées, collèges) aux métiers de la transition écologique sous un format plus ludique, pédagogique.</p> <p>Exemples de pistes d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprises « ambassadrices » : témoignages auprès des jeunes ; forum des métiers ; création de passerelles entre jeunes</li> <li>- Centres de formation : création de brochures explicatives ou autre support sur ces nouveaux métiers, ...</li> </ul> <p>Moyens : 0,5 ETP.</p>					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air		Impact adaptation	
	-	-	-		Moyen	
Budget			Subventions/Financements possibles			
-						
Freins identifiés						
Facilitateurs identifiés						
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	Nombre d'ateliers/forums par an		2			
Résultats Ind. 1	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indicateur 2	Nombre d'entreprises ambassadrices mobilisées		Plusieurs entreprises qui couvrent les différents secteurs de la transition (énergies renouvelables, rénovation, mobilité...)			
Résultats Ind. 2	2024	2025	2026	2027	2028	2029

<b>Mesure n°2 : Former des salariés d'entreprises, des demandeurs d'emploi du territoire, des jeunes... aux métiers de la transition énergétique</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Fanny Lindini			Pays, MDE			
<b>Partenaires</b>	Centres de formations du bâtiment, lycées professionnels et techniques, organismes professionnels, ADTL.					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>			
	Nouvelle	2023	Pérenne			
<b>Ambition quant à cette action</b>	Une attractivité territoriale et économique renforcée.					
<b>Description de l'action</b>	<p>Identifier des besoins de formations en adéquation avec des métiers de la transition énergétique « en tension » ou émergents.</p> <p>Identifier des besoins non couverts en vue de faire émerger des formations sur la transition énergétique en lien notamment avec les lycées techniques et professionnels du territoire.</p> <p>Promouvoir, mettre en place des formations sur la rénovation énergétique à destination des entreprises du bâtiment en s'appuyant notamment sur les supports de formation PRAXIBAT.</p> <p>Mettre en place des formations, parcours sur la transition énergétique à destination des demandeurs d'emploi et des personnes en reconversion sur le territoire.</p> <p>Moyens : 0,3 ETP.</p>					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact adaptation</b>		
	-	-	-	Moyen		
<b>Budget</b>			<b>Subventions/Financements possibles</b>			
A définir						
<b>Freins identifiés</b>						
<b>Facilitateurs identifiés</b>						
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 2</b>	Nombre de personnes formées prête à exercer un métier de la transition écologique		Environ 20 personnes par an			
<b>Résultats Ind. 2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

## AXE 6 : ÉCORESPONSABILITÉ

### Action 6.1: Sensibiliser au changement climatique

<b>Contexte et enjeu</b>	<p>Échanger avec les acteurs économiques au sujet des enjeux et des bonnes pratiques à adopter pour la transition écologique est essentiel.</p> <p>Les jeunes d'aujourd'hui sont les futurs citoyens de demain, leur sensibilisation aux enjeux Climat Air Energie est donc importante.</p> <p>L'engagement des citoyens des Terres Toulouses est un levier d'action important pour ce Plan Climat.</p>
--------------------------	---

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Bilan carbone moyen des citoyens	Bilan carbone moyen des citoyens inférieur à 6 tCO2eq
Part de la population sensibilisée aux enjeux du changement climatique	80% de la population

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
+++++		Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	Action sans incidence pour l'environnement
--	--

<b>Mesure 1 : Développer des outils de communication grand public</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Pays Terres de Lorraine			Pays Terres de Lorraine - Thomas Bailly (actions TEPOS) CC2T : Service communication			
<b>Partenaires</b>	Radio Déclic, EPCI du Pays Terres de Lorraine, France Renov'					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>		<b>Début</b>		<b>Fin</b>	
	Engagée		2010		Long terme	
<b>Ambition quant à cette action</b>	Sensibiliser au changement climatique. Une information locale efficace.					
<b>Description de l'action</b>	Développer des outils de communication grand public à l'échelle du Pays Terres de Lorraine sur la thématique de la transition : RADIO TEPOS (Radio Déclic), page FACEBOOK TEPOS.  Communiquer sur la thématique de la transition en utilisant les différents outils de communication de la CC2T (site internet, magazine communautaire, newsletter...). Communiquer régulièrement sur les actions mises en place dans la cadre du PCAET.					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>		<b>Impact d'adaptation</b>	
	-	-	-		-	
<b>Budget</b>			<b>Subventions/Financements possibles</b>			
Intégré aux dépenses de communication			-			
<b>Freins identifiés</b>						
<b>Facilitateurs identifiés</b>						
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre d'outils de communication grand public fonctionnels.		A minima les 2 principaux (Facebook, Radio TEPOS)			
<b>Résultats Ind. 1</b>	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Indicateur 2</b>	Nombre d'articles par an sur la thématique de la transition et le PCAET		5			
<b>Résultats Ind. 2</b>	2024	2025	2026	2027	2028	2029

<b>Mesure 2 : Sensibiliser le grand public à la transition écologique.</b>				
<b>Rédacteur de l'action</b>		<b>Pilote/Porteur de l'action</b>		
CC2T		CC2T - Thomas COUTAL (SEDD et parcours pédagogique) CC2T – Sophie MIRSKI (autres actions de sensibilisation) CC2T – Claire KOSTRZEWA (ENS)		
<b>Partenaires</b>	Communes, CD54 (Espaces Naturels Sensibles), Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CEN), MJC, Centre socioculturel, Crèches, Associations environnementales, ...			
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>	
	Engagée	2010	Long terme	
<b>Ambition quant à cette action</b>	Sensibiliser au changement climatique. Des animations gratuites pour les habitants.			
<b>Description de l'action</b>	<p>Organisation annuelle d'actions de sensibilisation dans le cadre de la Semaine Européenne du développement Durable (SEDD), de la Semaine de Réduction des Déchets (SERD) et organisation d'une manifestation "Tous au compost".</p> <p>Promotion des couches lavables : équipements des crèches et programme de familles-test (2 sessions par an).</p> <p>Valoriser les ENS du territoire : mise en place d'un programme de sensibilisation spécifiquement dédié aux ENS du territoire.</p> <p>Mise en place d'un parcours pédagogique multithématique à proximité du siège de la CC2T à Ecrouves. Plusieurs thématiques devraient être abordées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- volet énergie (sobriété, énergie solaire, réseau de chaleur bois),</li> <li>- habitat (écoquartier),</li> <li>- Aménagement des espaces verts (végétalisation des villes),</li> <li>- Biodiversité (verger pédagogique, abris à insectes, mare, observatoire à oiseaux).</li> </ul> <p>Utiliser cet outil pour mettre en place des animations, ateliers, conférences...</p> <p>Sensibiliser les scolaires à l'écocitoyenneté grâce à un programme complet annuel sur 3 axes : réduction des déchets / protection de la biodiversité / économies d'énergie et énergies renouvelables.</p> <p>Interventions ponctuelles sur les thèmes de la biodiversité, des déchets et de l'eau, à destination des scolaires (de la maternelle au lycée).</p> <p>Accompagnement des établissements scolaires du secondaire dans la démarche E3D. Mise en place du dispositif Savoir Rouler à Vélo dans les écoles.</p>			
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact d'adaptation</b>
<b>Budget</b>		<b>Financements possibles</b>		
Prévoir des budgets pour les stands, les conférenciers...				
<b>Freins identifiés</b>				
<b>Facilitateurs</b>				

identifiés						
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre de personnes sensibilisées à la transition écologique.		2000 personnes / an			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateur 2</b>	Nombre d'animations proposées sur les ENS.		100 animations / an			
<b>Résultats Ind. 2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateur 3</b>	Nombre de scolaires sensibilisés		500 élèves / an			
<b>Résultats Ind. 2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

**Action 6.2: Améliorer la politique de réduction des déchets à la source et en optimiser la gestion**

<b>Contexte et enjeux</b>	<p>Entre 2010 et 2017, la réduction des déchets de -10 % a permis d'atteindre un ratio de déchets de 450 kg / habitant en 2017.</p> <p>Moins d'emballages (éco-conception, achat en vrac), plus de réutilisation et de recyclage, les pistes d'actions sont variées et concernent tous les acteurs du territoire, du producteur au consommateur.</p> <p>Les entreprises sont également concernées par cette action puisque le territoire souhaite développer l'économie circulaire afin que les déchets des uns deviennent les ressources des autres, contribuant à la baisse des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie.</p>
---------------------------	---

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Émissions de GES du secteur Déchets	- 20% d'ici 2028
Tonnes de matières / flux évitées ou recyclées	100 kg de déchets recyclés en plus par habitant par an

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
++		Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	<p>Action à incidences positives pour le territoire</p> <p>Co-bénéfiques pour la préservation des ressources et la réduction des déchets.</p>
--	---

Mesure 1 : Prévention et sensibilisation aux gestes de tri						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
Sophie Mirski - Thomas Coutal			CC2T : Service déchets - Sophie Mirski			
Partenaires	Eco-organisme, ADEME - prestataire de collecte.					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Engagée	01/01/2022		AA/BB/CCCC		
Ambition quant à cette action	Améliorer la politique de réduction des déchets à la source et en optimiser la gestion. La facture liée au ramassage des ordures ménagères est mieux maîtrisée. Les bonnes pratiques de tri sont valorisées					
Description de l'action	<p>Le dispositif incitatif mis en place en 2013 pour une politique de réduction des déchets a désormais atteint un plateau en termes d'efficacité vis-à-vis des usagers.</p> <p>Il est désormais nécessaire d'aller plus vers la prévention et ainsi diminuer les déchets à la source, tout en sensibilisant pour continuer à expliquer les objectifs du tri des déchets déjà produits.</p> <p>Un axe important de cette action est la promotion d'une gestion in situ des déchets de jardin, d'autant que le déploiement des sites de gestion des déchets verts sur le territoire va parallèlement créer un appel de déchets verts.</p>					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air		Impact d'adaptation	
	Moyen	-	Moyen		Moyen	
Budget			Financements possibles			
50 000 €/an			ADEME - GEBIODEC			
Freins identifiés						
Facilitateurs identifiés	Partenaires sur le territoire : CSC, CCAS, associations...					
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	Niveau de sensibilisation sur le territoire		Nombre d'animations par an et nombre de personnes sensibilisées			
Résultats Ind. 1	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indicateur 2	Renforcement des moyens affectés à la collecte du tri		Déploiement de nouveaux points d'apport volontaire			
Résultats Ind. 2	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indicateur 3	En parallèle de la mise en place des plateformes de collecte des déchets verts via une amélioration du maillage territorial, afin notamment de limiter le brûlage, faire la promotion d'une gestion in-situ des déchets de jardin		<p>Déploiement d'une prise de conscience : nombre d'animation sur le jardin au naturel par an</p> <p>Déploiement des opérations de broyage</p> <p>Déploiement d'autres techniques de gestion localisée</p>			
Résultats Ind. 3	2024	2025	2026	2027	2028	2029

<b>Mesure 2 : Mise en place d'un partenariat avec une recyclerie et développement du réemploi et de la réparation</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Sophie Mirski - Thomas Coutal			CC2T : Service déchets - Sophie Mirski			
<b>Partenaires</b>	Associations de consommateurs. Atelier du vélo (Dommartin-lès-Toul), CCAS, Ville de Toul, ENVIE					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Engagée	2021		Durée PCAET		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Améliorer la politique de réduction des déchets à la source et en optimiser la gestion. Des économies pour les habitants, de nouveaux modèles de consommation.					
<b>Description de l'action</b>	Encourager au réemploi et à la réparation et détourner les flux des déchetteries. Développer les repair café, tiers lieux, récupération des vélos en déchetterie, mise en place d'un partenariat avec une recyclerie. Organiser des événements pour promouvoir le réemploi et la réparation : atelier réparation vélo, atelier de couture...					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact d'adaptation</b>		
	Moyen		Moyen	Moyen		
<b>Budget</b>			<b>Financements possibles</b>			
A définir en fonction du mode de fonctionnement choisi.						
<b>Freins identifiés</b>	Identification d'une boutique de vente permettant la remise sur le marché des objets détournés.					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	ENVIE, EBE « la fabrique »					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre d'atelier de réparation ou réemplois déployés.		10 REPAIR'CAFE/an en 2026			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>Indicateur 2</b>	Tonnage de déchets détournés de la déchetterie.		Diminution de la part des tout-venants dans le global des tonnages de déchetterie. 2021 = 22%. Objectif à 2026=15%			
<b>Résultats Ind. 2</b>	Tonnages de déchets détournés					
	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

Mesure 3 : Valoriser les biodéchets						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
Sophie Mirski - Thomas Coutal			CC2T : Service déchets - Sophie Mirski			
Partenaires	ADEME					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Engagée	2021		Durée PCAET		
Ambition quant à cette action	Améliorer la politique de réduction des déchets à la source et en optimiser la gestion – réduction des tonnages d'ordures ménagère, des fréquences de collecte, recyclage des matières organiques					
Description de l'action	Mettre en place une gestion de proximité des biodéchets par le biais du déploiement du parc de composteurs individuels et partagés et par la collecte en point d'apport volontaire dans les zones d'habitat vertical Objectif : valorisation des biodéchets fermentescibles domestiques.					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air	Impact d'adaptation		
	Moyen	-	Moyen	Moyen		
Budget			Financements possibles			
Installation d'abri-bacs : 1 600 €/abri-bac+bac Collecte + traitement : 400 t * 200 €/t = 80000 € /an 200 modules de composteurs / an. Autres dépenses encore non chiffrées.			ADEME - GEBIODEC			
Freins identifiés	Odeurs et rongeurs					
Facilitateurs identifiés	Obligation réglementaire pour 2025					
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	Réduction du taux de biodéchets dans les OMR		Entre 10 et 15 % de taux de biodéchets dans les OMR, respectivement en milieu rural et milieu urbain (comptage réalisé tous les 3 ans).			
Résultats Ind. 1	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indicateur 2	Collecte des biodéchets		Nombre de PAV biodéchets installés Nombre de composteurs vendus ou installés			
Résultats Ind. 2	2024	2025	2026	2027	2028	2029

<b>Mesure 4 : Mise en œuvre d'actions d'affiliations aux filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur)</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Sophie Mirski			CC2T : Service déchets - Sophie Mirski			
<b>Partenaires</b>	Eco-organismes - Association Parole d'Entreprises.					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Nouvelle	2022		Durée PCAET		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Améliorer la politique de réduction des déchets à la source et en optimiser la gestion. Des économies pour la collectivité, les producteurs financent directement les filières de recyclage.					
<b>Description de l'action</b>	Poursuivre le déploiement des filières REP. Éviter la production de déchets résiduels. Proposer des points de collecte en déchetterie.					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact d'adaptation</b>		
	Moyen		Moyen	Moyen		
<b>Budget</b>			<b>Financements possibles</b>			
Quelques aménagements à prévoir en déchetterie.						
<b>Freins identifiés</b>	Possibilité d'aménagement des déchetteries					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	Décisions gouvernementales en lien avec la loi AGECL					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Nombre de filières REP organisées sur le territoire.		5 filières REP mises en place. Dépendra des filières REP mises en place au niveau national.			
<b>Résultats Ind. 1</b>	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Indicateur 2</b>	Quantité de déchets récupérés par les filières REP.		Augmenter les quantités de 2% par an.			
<b>Résultats Ind. 2</b>	2024	2025	2026	2027	2028	2029

**Action 6.3 : Engager les collectivités du territoire dans une démarche écoresponsable en interne**

<b>Contexte et enjeux</b>	Pour faire en sorte qu'un maximum des mesures présentes dans le PCAET soient appliquées et respectées, la CC2T et les communes doivent se positionner en tant que collectivités exemplaires.
---------------------------	--

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Émissions de gaz à effet de serre du patrimoine et compétences de la CC2T	- 25% d'émissions de GES d'ici 2029

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
++		Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	Action a incidences positives pour l'environnement. Cobénéfices pour la biodiversité, les pollutions et nuisances.
--	---

Mesure 1 : Faciliter la mise en place de programmes internes "transition écologique et énergétique"						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
Thomas COUTAL			CC2T : Dania Marquez- Pôle développement Communes concernées			
Partenaires	Communes.					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Nouvelle	2022		Long terme		
Ambition quant à cette action	Engager les collectivités du territoire dans une démarche écoresponsable en interne. Des agents sensibilisés et ambassadeurs.					
Description de l'action	Sensibiliser les agents aux pratiques durables (utilisation du papier, économie d'eau, mise en place de composteurs, consommations énergétiques, connaissance des clauses environnementales sur les marchés publics.). Mise en place d'une charte de bonnes pratiques. Sensibiliser au changement climatique et sur les défis en compte à l'adaptation.					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air	Impact d'adaptation		
	Moyen		Moyen	Moyen		
Budget			Financements possibles			
Prix du bilan carbone (variable en fonction de la méthode).						
Freins identifiés						
Facilitateurs identifiés						
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	Nombre (ou pourcentage) d'agents sensibilisés aux pratiques durables.		Tous les agents sensibilisés.			
Résultats Ind. 1	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indicateur 2	Emissions de GES de la CC2T.		Emissions de GES réduites de 25%.			
Résultats Ind. 2	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Mesure 2 : Rencontre technique transition énergétique						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
			CC2T : Dania Marquez, Pays Terres de Lorraine.			
Partenaires	Communes.					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Engagée	2018		2029		
Ambition quant à cette action	Engager les collectivités du territoire dans une démarche écoresponsable en interne. Un partage d'information entre les communes et les intercommunalités sur la thématique de la transition.					
Description de l'action	Organiser, une fois par an, une rencontre technique à destination des communes sur une thématique en lien avec la transition (gestion des espaces verts, rénovation du patrimoine public, nouvelles formes de mobilités (VAE, véhicules moins polluants...), etc.) Objectif : créer des retours d'expériences, favoriser des partenariats, communiquer sur les nouvelles pratiques durables.					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air	Impact d'adaptation		
	Moyen		Moyen	Moyen		
Budget			Financements possibles			
1000 € / an (organisation de la journée).						
Freins identifiés						
Facilitateurs identifiés						
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	Nombre de rencontres techniques sur la transition écologique.		1 à 2 par an soit entre 6 et 12 en 2026.			
Résultats Ind. 1	2024	2025	2026	2027	2028	2029

**Action 6.4: Poursuivre la politique de gestion durable de la ressource en eau potable et des milieux aquatiques**

<b>Contexte et enjeux</b>	Les prévisions du GIEC sur le réchauffement climatique annoncent des épisodes de sécheresses plus longs et intenses (rendant les sols imperméables), et des épisodes pluvieux plus violents. La configuration du bassin versant de la Moselle peut augmenter le risque d'inondation et peut aussi fragiliser un accès fiable à de l'eau potable. La CC2T doit poursuivre ces efforts de sécurisation de l'alimentation en eau potable et renforcer sa protection du territoire face aux aléas climatiques.
---------------------------	--

Indicateurs d'impact	Objectifs à 2029
Quantité d'eau potable disponible sur le territoire	Quantité d'eau potable suffisante sur le territoire

Impact atténuation	Impact adaptation	Qualité de l'air
	++	Effet positif

<b>Préconisations environnementales de mise en œuvre</b>	Action a incidences positives pour l'environnement. Cobénéfices pour la biodiversité, la ressource en eau et la prévention des risques naturels.
--	---

Mesure 1 : Sécuriser les approvisionnements en alimentation en eau potable « Améliorations des rendements »						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porter de l'action			
Michael Remy			CC2T - pôle eau - Michael REMY.			
Partenaires	AERM					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Engagée	01/01/2020		A long terme		
Ambition quant à cette action	Poursuivre la politique de gestion durable de la ressource en eau potable et des milieux aquatiques. Eau potable pour tous en quantité suffisante.					
Description de l'action	<p>Bonne gestion du réseau d'eau potable afin d'en augmenter le rendement pour atteindre 85 %.</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser les pertes en eau sur le réseau de distribution d'eau potable (diminution de la pression sur le réseau, campagnes de recherche de fuite, renouvellement des réseaux vieillissants...)</li> </ul>					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air	Impact d'adaptation		
	Faible	Moyen	Faible	Moyen		
Budget			Subventions/Financements possibles			
Budget d'investissement lié au PPI (Environ 1 M€ / an)			Aides de l'Agence de l'Eau (AERM) + Etat (DSIL)			
Freins identifiés	Capacité budgétaire / moyens humains					
Facilitateurs identifiés						
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	Atteindre un rendement du réseau d'eau potable suffisant.		85 % de rendement en 2028.			
Résultats Ind. 1	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indicateur 2	Linéaire de conduites renouvelées		1% / an			
Résultats Ind. 2	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Mesure 2 : Sécuriser les approvisionnements en alimentation en eau potable « Gestion Durable »						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porter de l'action			
Michael REMY			CC2T - Pôle Environnement - Michael REMY.			
Partenaires	AERM, CC2T (Service Eau et Assainissement)					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Engagée	01/01/2020		A long terme		
Ambition quant à cette action	Poursuivre la politique de gestion durable de la ressource en eau potable et des milieux aquatiques. Eau potable pour tous en quantité suffisante.					
Description de l'action	<p>Gestion durable de la production d'eau potable sur le périmètre de la compétence.            Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter les consommations d'énergie (bonne gestion des ressources, installation d'équipements économes en énergie telles que :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Motorisation à haut rendement,</li> <li>- Variateurs de puissance sur les pompes,</li> <li>- Lampes basse consommation,</li> <li>- Approvisionnement en énergie verte,</li> <li>- Utilisation de véhicule électrique (en interne et/ou prestataires) ...</li> </ul> </li> <li>• Gestion "bas Carbone" des déchets,</li> <li>• Réactifs respectueux de l'environnement</li> <li>• Certification QSEE (Qualité Sécurité Environnement Ethique)</li> </ul>					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air	Impact d'adaptation		
	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen		
Budget			Subventions/Financements possibles			
			Aides de l'Agence de l'Eau			
Freins identifiés	Capacité budgétaire / moyens humains					
Facilitateurs identifiés	-					
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	Suivi de l'évolution des consommations énergétiques		Constater une baisse des consommations électriques, des réactifs, ...			
Résultats Ind.1	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indicateur 2	Mesure de l'empreinte carbone et édition d'un bilan carbone		Suivi annuel			
Résultats Ind.2	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Mesure 3 : Sécuriser les approvisionnements en alimentation en eau potable « Interconnexion »						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
Michael REMY			CC2T - Pôle Environnement - Michael REMY.			
Partenaires	AERM, CC2T (Service Eau et Assainissement)					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Engagée	01/01/2020		A long terme		
Ambition quant à cette action	Poursuivre la politique de sécurisation des différentes unités de distribution d'eau potable engagée au moment de la prise de compétence. Eau potable de qualité pour tous en quantité suffisante.					
Description de l'action	Garantir une alimentation en eau potable pérenne tout au long de l'année à l'ensemble des abonnés du périmètre de compétence  Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécuriser les différentes unités de distribution par un maillage des réseaux</li> <li>- Augmentation des volumes de stockage de l'eau potable</li> <li>- Maintien et entretien des captages existants</li> <li>- Envisager l'exploitation de nouvelles ressources en eau</li> <li>- Surveillance au quotidien par télégestion des productions des captages et des volumes transitant dans les réseaux</li> </ul>					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air	Impact d'adaptation		
	Faible	Moyen	Faible	Moyen		
Budget			Subventions/Financements possibles			
Budget d'investissement lié au PPI (Environ 400 k€ / an)			Aides de l'Agence de l'Eau			
Freins identifiés	Capacité budgétaire / moyens humains					
Facilitateurs identifiés	-					
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	Suivi financier du programme de travaux		Assurer un approvisionnement alternatif qualitatif et quantitatif en eau à un maximum d'unités de distribution			
Résultats Ind.1	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indicateur 2	Nombre d'unités de distribution sécurisées		Assurer un approvisionnement alternatif qualitatif et quantitatif en eau à un maximum d'unités de distribution			
Résultats Ind.2	2024	2025	2026	2027	2028	2029

<b>Mesure 4 : Mettre en œuvre un programme de préservation de la qualité des eaux</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
Arnaud CRUNCHANT			Arnaud CRUNCHANT			
<b>Partenaires</b>	CA54, AERM, CC2T service Eau et Assainissement.					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Engagée	01/01/2020		Sans fin (durée PCAET)		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Poursuivre la politique de gestion durable de la ressource en eau potable et des milieux aquatiques. Une eau de qualité.					
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valider un nouveau programme d'actions agricoles en faveur de la préservation de la qualité de l'eau.</li> <li>• Acquisition de parcelles situées dans les PPR des captages AEP</li> <li>• Mise en place de parcelles de démonstration, tours de plaines et journées techniques sur des thématiques en lien avec la réduction des risques de pollution diffuse d'origine agricole.</li> <li>• Continuer le programme d'action de réduction des pollutions diffuses (entreprises, habitants, agriculture...) et de déversement dans les réseaux d'assainissement.</li> <li>• S'assurer des bonnes performances épuratoires des stations d'épurations.</li> <li>• S'assurer du bon fonctionnement des systèmes d'assainissement non collectif.</li> </ul>					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact d'adaptation</b>		
	Faible	Faible	Faible	Moyen		
<b>Budget</b>			<b>Subventions/Financements possibles</b>			
A définir en fonction des propositions de la Chambre d'Agriculture Pour le reste : budget assainissement			AERM			
<b>Freins identifiés</b>	Capacité budgétaire / moyens humains					
<b>Facilitateurs identifiés</b>						
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de l'eau (nitrates - pesticides)</li> <li>• Suivi de l'opération collectives pour la réduction des pollutions diffuses</li> <li>• Réalisation du PPI assainissement</li> <li>• Réalisation des contrôles SPANC</li> </ul>			Amélioration progressive de la qualité de l'eau.		
	<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
<b>Indicateur 2</b>	Nombre d'opérations de sensibilisation.			1 opération /an		
<b>Résultats Ind. 2</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

Mesure 5 : Assainissement, renaturation et restauration des cours d'eau						
Rédacteur de l'action			Pilote/Porteur de l'action			
Arnaud CRUNCHANT			Arnaud CRUNCHANT			
Partenaires	AERM, CD54, AFB, CC2T (Pôle Environnement)					
Calendrier	Avancement	Début		Fin		
	Engagée /Nouvelle	A. →2014 B.-H. → 2022		Sans fin (durée PCAET)		
Ambition quant à cette action	Poursuivre la politique de gestion durable de la ressource en eau potable et des milieux aquatiques. S'assurer du bon fonctionnement des systèmes d'assainissement et des rejets générés en temps sec et temps de pluies dans les milieux naturels Autoépuration des eaux.					
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>A. Mise en place du diagnostic permanent sur les systèmes &gt; 2 000 EH et le diagnostic périodique pour les systèmes &lt; 2 000 EH</li> <li>B. Réalisation du PPI et des travaux de gestion patrimonial</li> <li>C. Entretien des cours d'eaux existants et mise en place de programmes de renaturation des ruisseaux (plantations, création de méandres, ...).</li> <li>D. Favoriser la plantation de ripisylves pour protéger les berges contre l'érosion.</li> <li>E. Assurer la continuité écologique sur les rivières pour favoriser :</li> <li>F. La libre circulation des espèces,</li> <li>G. Une hydrologie proche des conditions naturelles,</li> <li>H. - le bon déroulement du transport naturel des sédiments</li> </ul>					
Bénéfices attendus	Impact GES	Impact Energie	Impact Qualité de l'air	Impact d'adaptation		
	Faible	Faible	Faible	Moyen		
Budget			Subventions/Financements possibles			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 200 000 €/an sur la Gestion des milieux aquatiques (GEMA)</li> <li>• Pour la partie assainissement : - PPI environ 10,5 M d'€ jusqu'à 2025 - Gestion patrimoniale 1 M d'€/ an</li> </ul>			AERM / DP54			
Freins identifiés	Capacité budgétaire / moyens humains					
Facilitateurs identifiés						
Indicateurs de suivi			Objectifs à 2029			
Indicateur 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GEMA : Linéaire de cours d'eau renaturé ou restauré</li> <li>• Assainissement : Qualité des masses d'eau de surface. Taux de collecte. Réalisation des objectifs des diagnostics permanents et périodiques</li> </ul>		Amélioration globale de la qualité des masses d'eau.			
Résultats Ind. 1	2024	2025	2026	2027	2028	2029

<b>Mesure 6 : Anticiper les risques d'inondations sur le secteur toulois, de Pont-Saint-Vincent (CCMM) à l'aval de Gondreville (CC2T)</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porter de l'action</b>			
P LARIVIERE			CC2T (S. BOEGLIN) /EPTB Meurthe et Madon (P. LARIVIERE).			
<b>Partenaires</b>	EPTB Meurthe et Madon, AERM, CC2T et CCMM					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Nouvelle	2023		2025		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Poursuivre la politique de gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Protéger les personnes et les biens du risque inondations sur le secteur toulois, de Pont-Saint-Vincent (CCMM) à l'aval de Gondreville (CC2T)					
<b>Description de l'action</b>	<p>Le secteur Toulois est caractérisé par un certain nombre d'ouvrages de protection contre les inondations. Il s'agit soit d'ouvrages dédiés, soit d'ouvrages contributifs (notamment le canal). Le système de protection n'est à ce jour pas parfaitement défini et les ouvrages qui contribuent à la protection contre les inondations ne sont pas tous identifiés ou bien leur fonctionnalité n'est pas démontrée.</p> <p>Dans ce cadre, il apparaît nécessaire, dans un premier temps, d'analyser précisément le fonctionnement des différents ouvrages en période de crue, ceci afin de les intégrer dans un second temps dans un système d'endiguement.</p> <p>L'action se fera donc en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le recensement et l'analyse des ouvrages de protection contre les crues. Cette première phase sera peut-être externalisée en tout ou partie. Cette partie pourrait-être couplée à un diagnostic hydromorphologique des berges de la Moselle.</li> <li>La définition du système d'endiguement</li> </ul>					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact d'adaptation</b>		
	Faible	Faible	Faible	Moyen		
<b>Budget</b>			<b>Financements possibles</b>			
Estimatif d'étude de 50 à 100 k €HT +50 à 100 k€ HT supplémentaires avec le diagnostic hydromorphologique			40 % Etat + AERM si diagnostic hydromorphologique			
<b>Freins identifiés</b>	Nombre d'acteurs concernés – rôle de VNF					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	VNF et intercommunalités					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Recensement et analyse des ouvrages		Système d'endiguement conforté et opérationnel			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

<b>Mesure 7 : Anticiper les risques d'inondations : Cas particulier sur Pierre la Treiche</b>						
<b>Rédacteur de l'action</b>			<b>Pilote/Porteur de l'action</b>			
P LARIVIERE			CC2T (S. BOEGLIN) /EPTB Meurthe et Madon (P. LARIVIERE).			
<b>Partenaires</b>	EPTB Meurthe et Madon, Etat, AERM.					
<b>Calendrier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Début</b>		<b>Fin</b>		
	Nouvelle	Selon date de signature de la convention avec l'Etat (Approx 2024)		Au plus tard 2 ans après la signature de la convention avec l'Etat		
<b>Ambition quant à cette action</b>	Poursuivre la politique de gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Protéger les personnes et les biens du risque inondations à Pierre-la-Treiche.					
<b>Description de l'action</b>	<p>Le système d'endiguement de Pierre-la-Treiche est reconnu comme étant domanial par l'Etat. Toutefois, celui-ci ne bénéficie pas d'une reconnaissance conforme au décret de 2015 dit « décret digues ». Par courrier en date du 02/06/2021, l'Etat a sollicité l'EPTB Meurthe Madon pour mener pour le compte de l'Etat l'ensemble des démarches nécessaires à cette mise en conformité. L'EPTB Meurthe Madon a accepté cette requête, une convention entre l'Etat et l'EPTB doit permettre de cadrer le rôle de chacun.</p> <p>Une fois cette convention conclue, l'action consistera à recruter un bureau d'étude agréé qui réalisera un diagnostic complet de la digue, une étude de danger et définira officiellement le système d'endiguement et délimitera la zone protégée. Le cas échéant, Le bureau d'études devra également faire des préconisations de confortement ou de réhabilitation.</p>					
<b>Bénéfices attendus</b>	<b>Impact GES</b>	<b>Impact Energie</b>	<b>Impact Qualité de l'air</b>	<b>Impact d'adaptation</b>		
	Faible	Faible-	Faible	Moyen		
<b>Budget</b>			<b>Financements possibles</b>			
Action déléguée.			100 % Etat			
<b>Freins identifiés</b>	Signature de la convention EPTB – Etat, disponibilité des bureaux d'études.					
<b>Facilitateurs identifiés</b>	VNF et commune de Pierre-La-Treiche pour leur connaissance des ouvrages.					
<b>Indicateurs de suivi</b>			<b>Objectifs à 2029</b>			
<b>Indicateur 1</b>	Etude finalisée		Système d'endiguement conforté et opérationnel			
<b>Résultats Ind. 1</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>

## ANNEXES

Tableau de synthèse - démarche de concertation et ateliers de travail PCAET

Date	Type de réunion	Echelle territoriale	Lieu	Programme	Intervenants	Public cible	Nombre de participants
<b>4-mars-2019</b>	Séminaire de présentation	Pays Terres de Lorraine	Xeuilley	<p>Temps 1 : Enjeux et présentation du PCAET</p> <p>Temps 2 : Changement climatique, qualité de l'air et territoire</p>	<p>Bureau d'étude BL Evolution Pays Terres de Lorraine Chargé mission CC2T PCAET ATMO Grand Est (Mme DEBLAY-DAVOISE) Pays Thur Dommer (M. STAEDLIN) INRA (M. GUEL)</p>	<p>Ensemble des élus intercommun aux Partenaires institutionnell es</p>	80
<b>9-mai-2019</b>	Atelier territorial N°1	CC2T	Toul	<p>Temps 1 : Enjeux du changement climatique et présentation du Plan Climat Air Energie Territorial</p> <p>Temps 2 : Présentation du diagnostic air-climat-énergie</p> <p>Temps 3 : Ateliers - échanges : quels enjeux et quelles actions concrètes engager sur le territoire</p>	<p>Bureau d'étude BL Evolution Chargé mission CC2T PCAET Pays Terres de Lorraine</p>	<p>Ensemble des élus intercommun aux de la CC2T Partenaires institutionnell es Associations Entreprises Inspection de l'éducation nationale</p>	40

<b>10-juil.-2019</b>	Séminaire Stratégie	Pays Terres de Lorraine	Xeuilley	Temps 1 : Atelier intercommunal « Enjeux CLIMAT AIR ENERGIE » Temps 2 : Atelier d'échanges inter EPCI, synthèse	Bureau d'étude BL Evolution Pays Terres de Lorraine	Elus des 4 EPCI du Pays	50
<b>8-oct.-2019</b>	Atelier thématique N°1 « EAU et changement climatique »	Pays Terres de Lorraine	Crézilles	Temps 1 : Le climat change ! Du constat aux prévisions, quels impacts sur l'eau ? Temps 2 : Temps d'échanges : Eau et climat : AGIR pour ne pas subir ! Temps 3 : Temps d'échanges : quelles actions engagées sur le territoire ?	AERM (Mme Marina PITREL) Bureau d'étude BL Evolution Pays Terres de Lorraine	Ensemble des élus intercommunaux du pays Partenaires institutionnels Associations écologistes Associations de consommateurs Agriculteurs	50
<b>17-oct.-2019</b>	Réunion de travail transverse	CC2T	Ecrouves	Présentation du caractère transverse du PCAET aux services intercommunaux	Pays Terres de Lorraine Chargé mission CC2T PCAET	Ensemble des responsables des services de la CC2T	10
<b>22-oct.-2019</b>	Atelier thématique N°2 « Agriculture et changement climatique »	Pays Terres de Lorraine	Haroué	Temps 1 : « Agriculture et changement climatique : quels enjeux et quels leviers sur les territoires ? » Temps 2 : « La diversification des productions agricoles : un outil au service de la pérennité des systèmes et des territoires ? : exemple de l'installation expérimentale de Mirecourt	Chambre départementale d'agriculture (Mme Corinne REVEST) INRA Mirecourt (M. Thomas PUECH)	Ensemble des élus intercommunaux du Pays Partenaires institutionnels Associations écologistes Associations de	60

				<p>».</p> <p>Temps 3 : Temps d'échanges : quelles actions engagées sur le territoire ?</p>		consommateurs Agriculteurs	
<b>21-nov.-2019</b>	Atelier thématique N°3 « Forêt et changement climatique »	Pays Terres de Lorraine	Chaudey-sur-Moselle	<p>Temps 1 : « Les effets du changements climatiques sur la forêt »</p> <p>Temps 2 : « Gestion et valorisation durable de la forêt dans un contexte de changement climatique »</p> <p>Temps 3 : Temps d'échanges : quelles actions engagées sur le territoire ?</p>	ONF (M. Nicolas GOMEZ) Association des communes forestières Grand est (Camille FABBRI)	Ensemble des élus intercommunaux du Pays Partenaires institutionnelles Associations écologistes Agriculteurs	40
<b>28-oct.-2019</b>	Atelier thématique N°4 « Le changement climatique s'invite dans notre quotidien ! »	Pays Terres de Lorraine	Xeuilley	<p>Temps 1 : « L'alimentation et le climat »</p> <p>Temps 2 : « Habitat, économie d'énergie et confort d'été »</p> <p>Temps 3 : « La nature au quotidien » (jardin, gestion de l'eau ...)</p> <p>Temps 4 : Temps d'échanges : quelles actions engagées sur le territoire ?</p>	Association Citoyens et Territoires (Mme Corinne TIXIER) Espace INFO Energie (M. Charli KERIEL) CAUE 54 : (M. Mathieu HUSSON)	Ensemble des élus intercommunaux du Pays Partenaires institutionnelles Associations écologistes Associations de consommateurs	45

						urs Agriculteurs	
<b>9-déc.- 2019</b>	Atelier territorial N°2	CC2T	Toul	<p>Temps 1 : Présentation des enjeux « Air – climat – énergie » du Plan Climat Air Energie Territorial de la CC2T</p> <p>Temps 2 : Ateliers d'échanges sur 3 thématiques : Mobilité, Habitat, Énergies renouvelables</p> <p>Temps 3 : Synthèse des ateliers, temps d'échanges et conclusion</p>	Bureau d'étude BL Evolution Chargé mission CC2T PCAET Pays Terres de Lorraine	Ensemble des élus intercommunaux de la CC2T Partenaires institutionnelles Associations Entreprises Inspection de l'éducation nationale	30
<b>3-févr.- 2020</b>	Atelier de travail spécifique : lien PLUI / PCAET	Pays Terres de Lorraine	ALLAIN	<p>Temps 1 : Présentation des PCAET et état d'avancement</p> <p>Temps 2 : Etat d'avancement des PLUI : Diagnostic – PADD - Règlement</p> <p>Temps 3 : Enjeux communs – synergies PCAET – PLUI</p>	Pays Terres de Lorraine Chargés mission PLUI des 4 EPCI	Techniciens des 4 EPCI du Pays en charge du PLUI et PCAET	10

<b>11-févr.- 2020</b>	Atelier de travail spécifique : « Les futurs emplois et activités dans la transition énergétique en Terres de Lorraine »	Pays Terres de Lorraine	Toul	Temps 1 : Impact sur l'emploi et l'économie de la transition énergétique en Grand-Est Temps 2 : temps d'échanges et conclusion	Pays Terres de Lorraine	Elus intercommunaux en charge du développement économique Partenaires institutionnels Entreprises Education nationale (CIO) Associations Agriculteurs	20
<b>8-déc.- 2020</b>	Groupe de travail en interne	CC2T	Toul	Compléter, amender, valider le programme d'actions du PCAET	Pays Terres de Lorraine Chargé mission CC2T PCAET	Ensemble des élus intercommunaux de la CC2T Ensemble des responsables des services de la CC2T	20
<b>Déc. 2021/ Janvier 2022</b>	Réunion de travail en interne	CC2T	Ecrouves	Révision/mise à jour du programme d'actions / Validation de la nouvelle trame et des actions retenues	Chargé de mission PCAET CC2T	Agents, Responsables de services, Vice-présidents	22

<p><b>4-oct.- 2022</b></p>	<p>Atelier territorial N°4</p>	<p>CC2T</p>	<p>Toul</p>	<p>Temps 1 : « gestion énergétique du patrimoine communal »          Temps 2 : « comment préserver et développer les espaces arborés et forestiers »          Temps 3 : « comment développer les énergies renouvelables à l'échelle de la commune »          Temps 4 : « développer une production locale et favoriser une restauration collective responsable »</p>	<p>* Pays Terres de Lorraine          *Agents/Vice-présidents/Conseillères communautaires de la CC2T          * Maires des communes CC2T          * Edouard Mourot, Président de la société EMT SOLUTIONS et conseiller en matière énergétique.          * Syndicat Mixte du Grand Toulouises          * Lorr'UP</p>	<p>Agents et élus des 41 communes          + Conseil communautaire/agents de la CC2T          + Agents Centre aquatique Ovide</p>	<p>60</p>
--------------------------------	--------------------------------	-------------	-------------	--	--	---	-----------